

BILAN D'ACTIVITES

Année 2012

Communauté
de Communes
du Canton de Rumilly



Publication Mars 2013



Une année riche en événements

« Conformément aux obligations définies par l'article 40 de la loi N°99-586 du 12 juillet 1999 relative « au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale », cette 13^{ème} édition du rapport a pour objectif de présenter la Communauté de Communes et ses activités.

Etabli sur l'année civile, ce rapport préparé par les services, est adressé par le Président, en début d'année 2013 au maire de chacune des communes membres accompagné du compte administratif.

Il doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune au conseil communautaire sont entendus.

Afin de vous apporter une information récente, cette 13^{ème} édition du rapport d'activité de la Communauté de Communes présente les actions de la structure intercommunale de l'année 2012.

Parmi les points forts de cette année, retenons notamment une année riche en événements :

- L'installation de la Communauté de Communes dans ses nouveaux locaux de la Manufacture depuis le 25 février 2012
- les portes-ouvertes et l'inauguration des locaux, le 21 septembre 2012,
- la réunion publique sur le bilan du projet communautaire et les perspectives, le 25 octobre 2012,
- l'organisation d'un séminaire des élus sur les relations Communauté de Communes / Communes le 1^{er} décembre 2012.

Vous souhaitant bonne lecture et surtout bons débats !

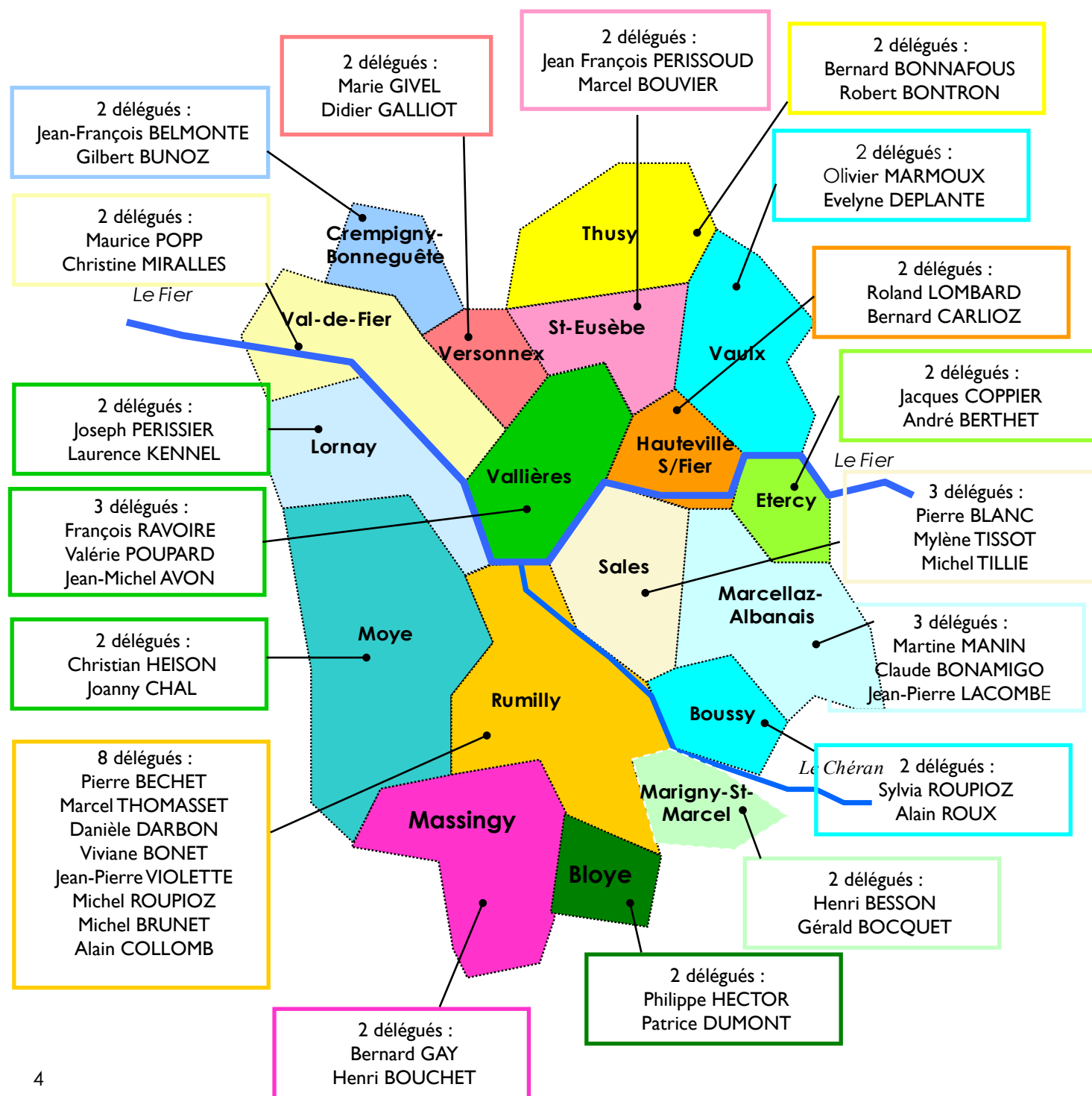
Le Président,
Pierre BLANC

Fonctionnement de la Communauté de Communes	p. 4
Aménagement de l'Espace et Développement Economique	p. 12
Services à la Population	p. 15
Environnement et développement durable	p. 18
Système d'Informations Géographiques	p. 21
Transports, déplacements et infrastructures	p. 22
Logement et accueil des gens du voyage	p. 28
Tourisme, sport et culture	p. 33
Mutualisation des services	p. 36
Communication et événements	p. 37
Marchés publics et Affaires juridiques	p. 40
Finances	p. 45
Délibérations du Conseil Communautaire	p. 49
Coordonnées des services	p. 55

Fonctionnement de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes du Canton de Rumilly (C3R) regroupe 18 communes pour une population estimée en 2012 à 27 151 habitants (source DGF). Depuis 12 ans, la Communauté de Communes a apporté une nouvelle dynamique cantonale tout en préservant l'identité de chaque commune.

La carte du canton avec les délégués communautaires



Fonctionnement de la Communauté de Communes

Les instances

L'exécutif

L'Exécutif constitué du président, de 6 vice-présidents, du conseiller général et du secrétaire de bureau s'est réuni 21 fois.

Le bureau

Le bureau se compose de 20 membres (l'exécutif et 10 membres). Il s'est réuni 12 fois pour préparer les conseils communautaires et pour débattre des projets de la Communauté de Communes.

Le Conseil communautaire

La Communauté de Communes du Canton de Rumilly est administrée par un Conseil Communautaire composé de 45 délégués titulaires et d'autant de suppléants. Ses membres sont issus des conseils municipaux des 18 communes membres. Cette instance a pour objet de régler et de délibérer sur les affaires de la Communauté de communes. Le Conseil Communautaire s'est réuni 10 fois en 2012.

Les commissions

Elles sont organisées en fonction des compétences de la Communauté de Communes et présidées par les vice-présidents. Elles ont en charge la préparation des projets et le suivi des actions. Les commissions ont un rôle de propositions au bureau. La commission Communication est composée de membres issus des autres commissions.

- **Aménagement de l'espace et développement économique**
1er Vice-président : M. Pierre BECHET
Nombre de réunions : 2
- **Services à la population, relations avec les communes et les élus**
2ème Vice-Présidente : Mme Martine MANIN
Nombre de réunions : 4
- **Environnement et développement durable**
3ème Vice-président : M. Maurice POPP
Nombre de réunions : 5
- **Transports, déplacements et infrastructures**
4ème Vice-président : M. Roland LOMBARD
Nombre de réunions : 3
- **Logement et accueil des gens du voyage**
5ème Vice-présidente : Mme Sylvia ROUPIOZ
Nombre de réunions : 3
- **Tourisme, sport et loisirs**
Vice-présidentes : Mme Sylvia ROUPIOZ et Mme Martine MANIN
Nombre de réunions : 3
- **Communication**
Vice-présidente : Mme Martine MANIN
Nombre de réunions : 9
- **Finances**
6ème Vice-président : M. François RAVOIRE
Nombre de réunions : 3
soit un total de 75 réunions.



Formations sur les finances à destination des élus de la commission Finances :

- 10/02/2012 : Bien comprendre la structure du budget et identifier les leviers d'actions
- 27/02/2012 : La nécessité d'une programmation pluriannuelle des investissements
- 02/03/2012 : Identifier les contraintes d'une bonne gestion tout en dégagant des marges de manoeuvre

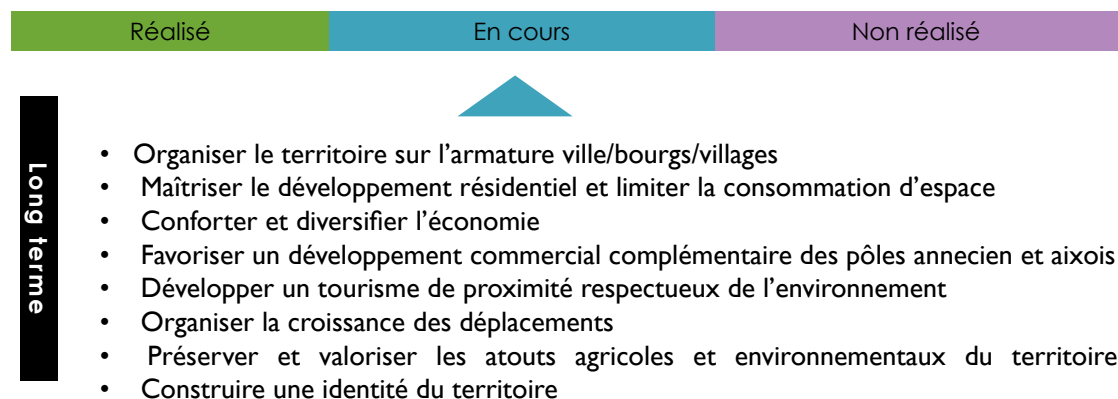
Le projet communautaire

Le projet de mandat a été voté en conseil communautaire le 4 mai 2009. C'est l'aboutissement d'une réflexion collaborative entre les 18 communes qui fixe les orientations de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly à plus ou moins long terme.

L'état des lieux des actions du projet communautaire au 1^{er} mars 2013

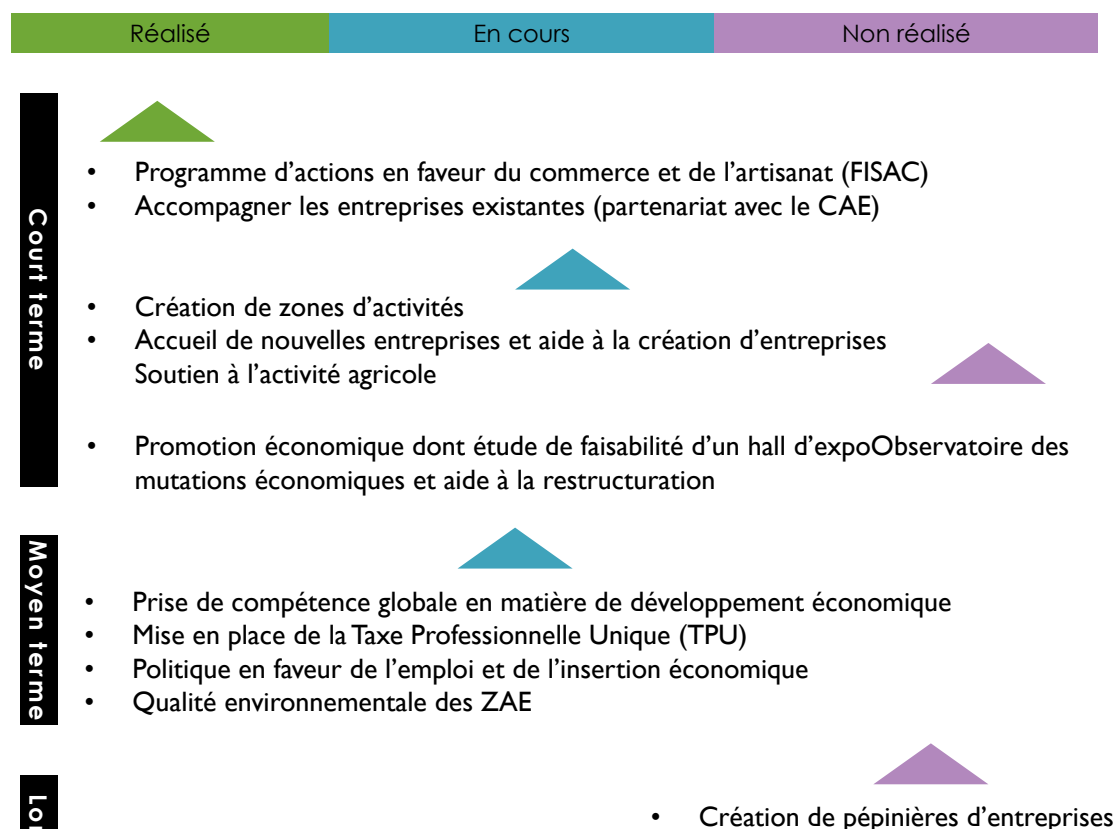
Aménagement de l'espace

« Un territoire
mieux maîtrisé...
pour un territoire
actif, d'équilibre
et de qualité
de vie »



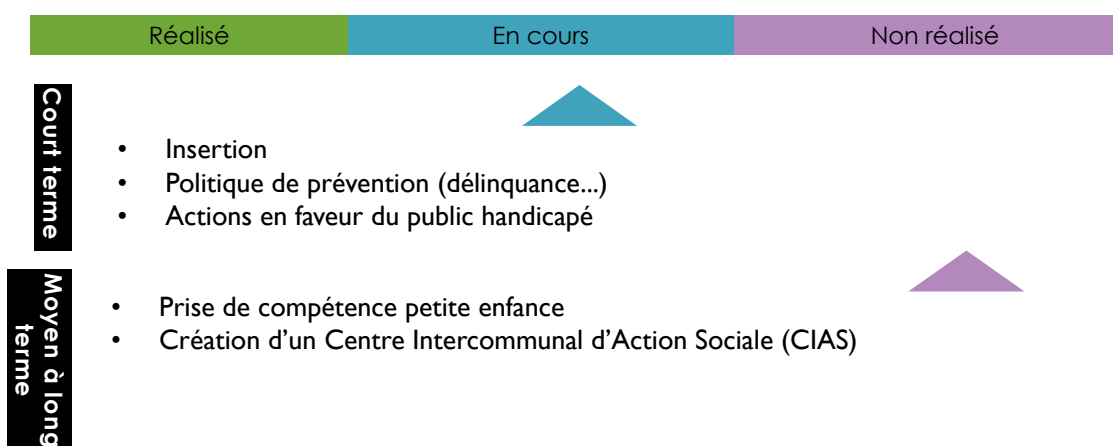
Développement économique

« Un territoire
autonome en
matière de
développement
économique
et d'emploi »



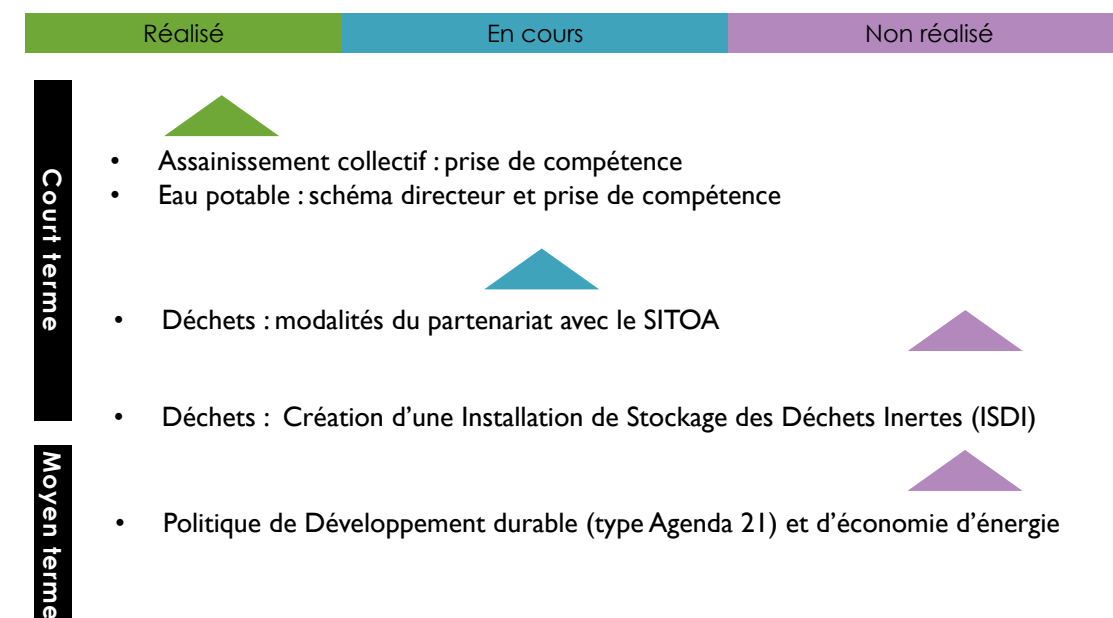
Services à la population

« Un territoire
solidaire :
un territoire du
bien vivre ensemble
ou chacun trouve
sa place »



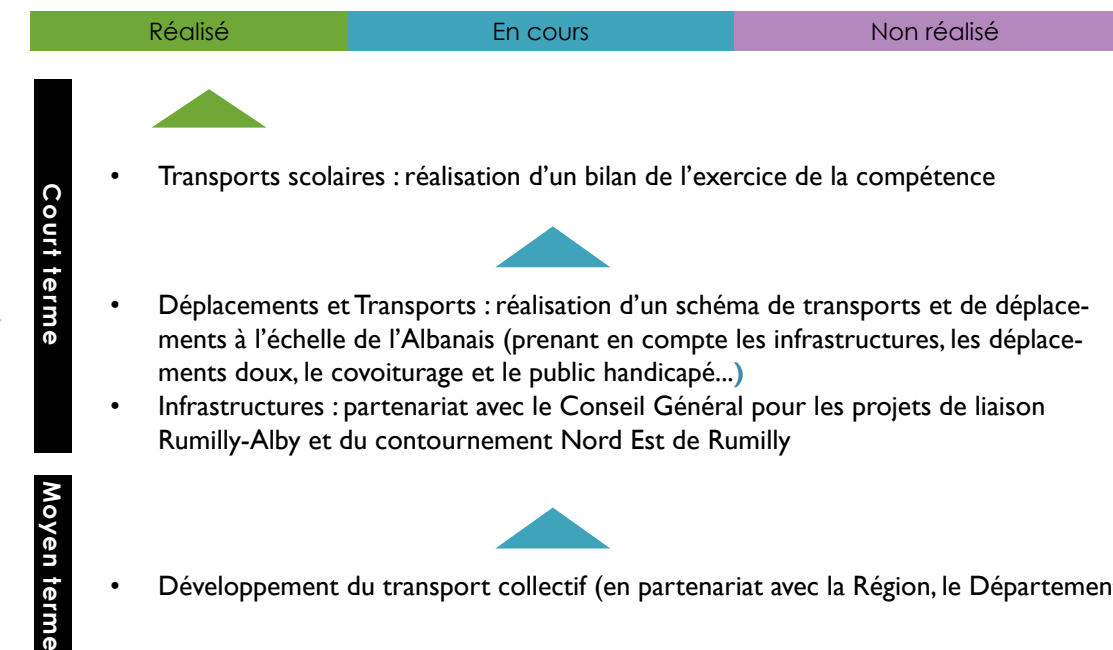
Environnement et Développement Durable

« Un territoire
préservé par une
gestion durable de
ses ressources
et de ses déchets »



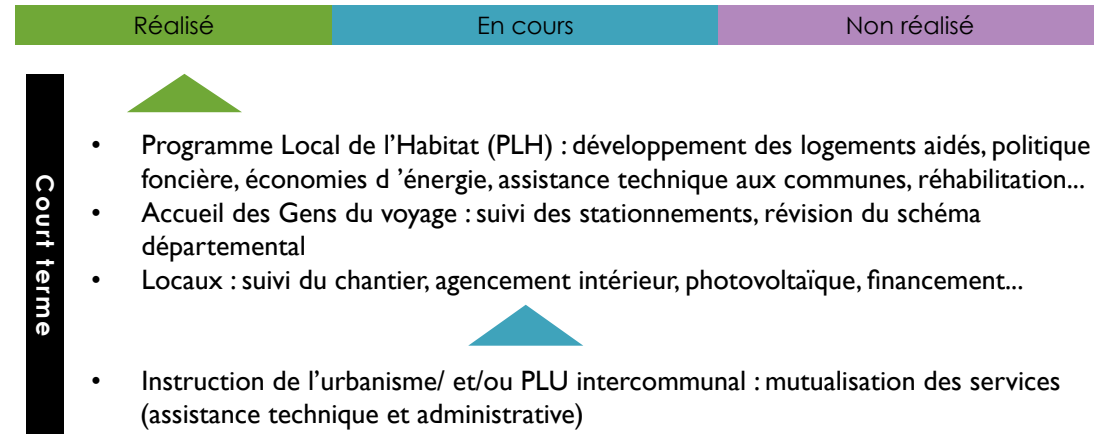
Déplacements : Transports, Infrastructures

« Un territoire
ouvert sur
les réseaux
périphériques et
aux déplacements
internes rationalisés »



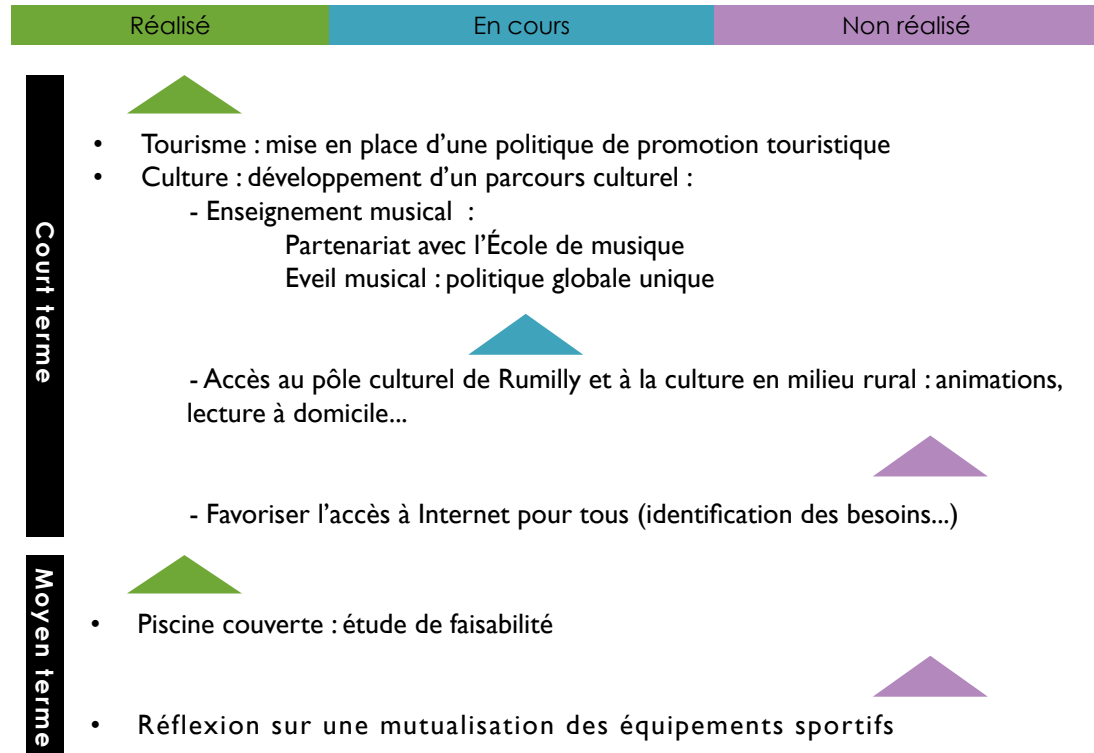
Habitat

« Un territoire qui maîtrise la croissance de l'habitat et la consommation foncière en garantissant l'équilibre social et les réponses aux besoins en logements »

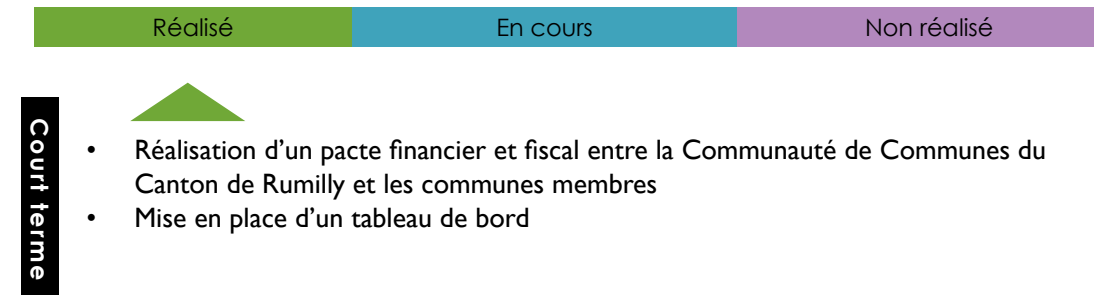


Tourisme, Sport, Culture

« Un territoire vivant qui facilite l'accès pour tous aux sports et à la culture et avec un tourisme dynamique »



Finances



L'aménagement dans les nouveaux locaux



Le 29 février 2012, la Communauté de Communes du Canton de Rumilly, le SIGAL (Syndicat mixte Intercommunal pour la Gestion du contrat global et le développement de l'Albanais), le SITOIA (Syndicat mixte Interdépartemental de Traitement des Ordures de l'Albanais) et l'Office de Tourisme de l'Albanais en Pays de Savoie se sont installés, Place de la Manufacture à Rumilly, dans le bâtiment des anciens tabacs réhabilités.



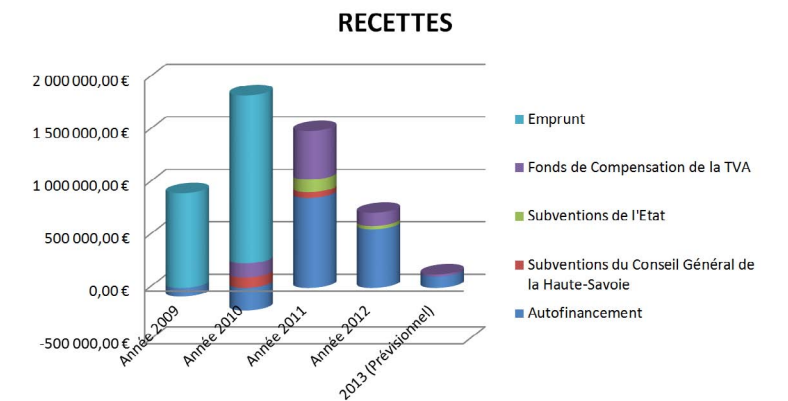
Il a été utilisé par diverses associations et a abrité le musée de l'Albanais avant d'être détruit, fin 2009, à l'exception de l'aile nord. Réhabilité en deux ans sous l'égide de l'aménageur OGIC pour accueillir les locaux communautaires et le nouveau Musée, le coût total des travaux s'est élevé à 4 millions d'euros.

Regroupés sur une surface de 1500 m², les services intercommunaux sont répartis aujourd'hui sur quatre niveaux pour près d'une soixantaine d'agents.

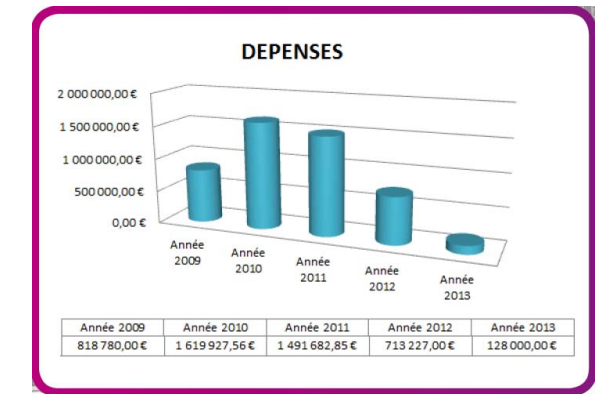
Cette étape marque l'histoire et l'évolution de la collectivité : c'est un choix qui valorise le patrimoine architectural de la ville et favorise une plus grande proximité avec les administrés et partenaires en proposant des locaux faciles d'accès et optimisés pour la qualité d'accueil et l'opérationnalité des services.

Le plan de financement des locaux de la Manufacture

Financement		
Emprunt	2 500 000,00 €	52,39 %
Autofinancement	1 229 875,41 €	25,77 %
Fonds de Compensation de la TVA	738 742,00 €	15,48 %
Crédits cantonalisés	153 000,00 €	3,21 %
Crédits parlementaires	150 000,00 €	3,15 %



Acquisition	
Coût total Hors Taxe de l'opération	= 3 990 462,95 €
Coût total Toutes Taxes Comprises de l'opération	= 4 771 617,41 €



Les services

Le personnel des services

Au 31 décembre 2012, les effectifs de la Communauté de Communes sont de 40 agents, le SIGAL de 6 agents.

La gestion administrative et financière du SIGAL est confiée à la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et à son personnel.

La répartition des agents par filière et par catégorie

La catégorie C représente 68% des effectifs, la catégorie B 20 % la catégorie A 12%.

Répartition des effectifs par **filière** :

Filière	CATEGORIE A	CATEGORIE B	CATEGORIE C	TOTAL
Administrative	2	6	13	21
Technique	2	2	8	12
Médico-sociale	1		6	7
TOTAL	5	8	27	40

Répartition des effectifs par **sexe** :

Filière	Femme	Homme	TOTAL	%
Administrative	20	1	21	52 %
Technique	4	8	12	30 %
Médico-sociale	7		7	18 %
TOTAL	26	9	35	100%

Les recrutements et mouvements de personnel intervenus en 2012

Départs : Jonathan BUCCO, apprenti pôle Eau et assainissement 15/08/2012

Arrivées : Dina DUPESSEY, assistante finances/comptabilité 15/01/2012
Charlotte BIGAUT, chargée des équipements pôle Eau et assainissement 23/04/2012
Isabelle RHUL, assistante administrative pôle Eau et assainissement 29/05/2012
Paul GARCIN, apprenti pôle Eau et assainissement 01/10/2012
Nicolas RAMEL, agent exploitation pôle Eau et assainissement 3/10/2012

151 arrêtés relatifs au personnel ont été pris au cours de l'année 2013.

Les effectifs au 31 décembre 2012

Administration Générale	Directeur Général des Services : Franck ETAIX
Accueil Secrétariat	Responsable : Caroline D'ACUNTO Assistants : Sophie SIMON Sandrine EVRARD Isabelle BOURDON
Marchés publics / Affaires juridiques	Responsable : Sonia JOUANIN Assistante : Laureen PUTOIS

Communauté de Communes du canton de Rumilly (suite)

Ressources Humaines

Responsable : Maryline GARCIN

Finances / Comptabilité

Responsable : Nathalie CHAVANEL

Assistants : Mélanie SEGRET
Dina DUPESSEY

Communication

Chargée de communication : Laëtitia ALLEON

Remplaçante : Maëlle ROOMS

Chargée de mission culture et communication : Aline ZANGER

Secrétariat de mairie itinérant

Secrétaire de mairie itinérante : Audrey DAVIET

Eau et Assainissement

Responsable du service : Yvonnick DELABROSSE

Comptables : Stéphanie TALGUEN

Sabrina SEKKAL

Remplaçante : Martine BLANC

Secrétaires : Stéphanie LAPLACE

Isabelle RHUL

Responsable SPANC : Emilie FLANDIN

Assistant SPANC : Christophe PITILLI

Chargée des équipements : Charlotte BIGAUT

Dessinatrice projeteuse : Aline D'INDIA

Agents d'exploitation : Tatiana DELERUE

Serge CHAPEL

Philippe ROSSAT-MIGNOD

Gilles SEILLIER

Nicolas RAMEL

Apprenti : Paul GARCIN

Transports et déplacements

Responsable : Alexandre LAYMAND

Assistants : Dominique LAGON

Emilie TRANCHANT

Remplaçante : Célie VUILIEZ

Portage de repas à domicile

Responsable : Maryline GARCIN

Agents de portage : Sylvie ALENTORAN

Nelly GOUDE

Josiane MADANI

Stéphanie WEISSLINGER

Relais Itinérant Assistants Maternels et Parents Animatrices co-responsables : Anne PATARD
Marie-Jo PETRINI

Assistante : Laurence VALENTIN

Administrateur SIG

Responsable : Loïc BUSCOZ

SIGAL

Développement local (CDDRA)

Chargée de mission : Sylvie AMZI

Plateforme des services à domicile

Responsable : Dominique LUPETTI

Assistante : Isabelle GRUBER

Habitat / Urbanisme

Chargée de mission : Nadège MIGNON

Commerce / Artisanat

Chargée de mission : Julie BOURGEOIS

Economie (C3R, SIGAL, CCPA)

Chargée de mission : Virginie CANAC

Office de Tourisme

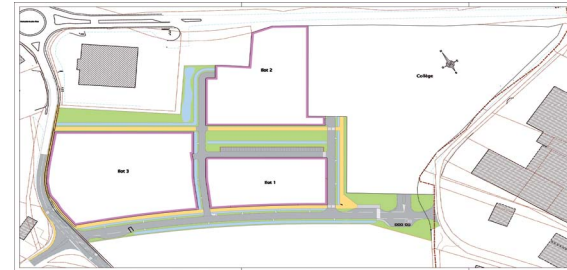
Directeur : Nicolas DESCHAMPS

Assistante : Marlène JACQUET

Aménagement de l'espace et développement économique

La Zone d'Activités Économiques de « Madrid »

Au vu des orientations budgétaires prises en 2012 donnant priorité à l'acquisition du foncier pour permettre la construction du 49ème collège du Département de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes du Canton de Rumilly a décidé d'axer ses priorités et son budget « développement économique » sur la création d'un éco-parc tertiaire.



Par conséquent, l'aménagement de la zone artisanale au lieu-dit « Petit Martenex » est mise en « stand-by ». Avec l'appui du groupement de maîtrise d'œuvre Viatec, la Communauté de Communes a arrêté le plan d'aménagement du futur « éco-parc » à vocation tertiaire, dressé le cahier des charges des prescriptions architecturales et urbanistiques et déposé le permis d'aménager en instruction durant trois mois au service urbanisme de la Mairie de Rumilly.

Grâce au portage foncier de l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes est propriétaire de l'ensemble des terrains pour le futur Collège et le futur éco-parc dont les travaux doivent débuter fin 2013.

La signalétique économique

« L'Albanais, territoire de performances »

C'est l'accroche thématique choisie pour illustrer le développement économique du territoire. L'une des orientations phares de ce développement concerne la création de Zones d'Activités Économiques (ZAE), menée conjointement par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et la Communauté de Communes du Pays d'Alby dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes de l'Albanais (CDDRA).

Afin de marquer l'unité et la cohérence du territoire sur le développement économique, les collectivités ont mené dans un premier temps la réalisation d'une étude stratégique en matière de signalétique. Sa mise en place, homogène sur l'ensemble du territoire de l'Albanais, a ensuite été finalisée durant le 2ème semestre 2012.

Ainsi, les ZAE présentes sur le territoire de la Communauté de Communes disposent désormais d'un **Relais Information Service** : il s'agit d'un plan de la zone d'activité avec la liste des entreprises. Pour arriver à ce résultat, il a fallu tout d'abord modifier le périmètre des ZAE. En effet, les zones d'activités des Grives et de Vers Uaz, entre autres, « n'existent plus » : elles ont été remplacées par la Zone d'Activité Rumilly Sud, la Zone d'Activité Rumilly Est, la Zone d'Activité Rumilly Nord et la Zone Commerciale de Rumilly.

L'étape suivante a consisté à **créer une adresse postale (nom de rue et numéro) pour chaque entreprise** et à informer ainsi les organismes concernés, notamment la Poste et leurs centres de tri. Pour optimiser au mieux ce travail, les adresses postales des entreprises ont été envoyées aux opérateurs GPS afin de mettre à jour leurs bases de données. Le directionnel (panneau d'écriture noire sous fond blanc) a été modifié en conséquence.

Tout ce travail a été possible grâce à la mobilisation des partenaires concernés : les représentants économiques des mairies, qui gèrent à l'heure actuelle les zones d'activités existantes, et le Comité d'Action Économique « Rumilly – Alby Développement ».

Aménagement de l'espace et développement économique

La communication économique

La Communauté de Communes du Canton de Rumilly dispose de deux outils sous-jacents pour communiquer sur l'économie du territoire. Il s'agit de deux sites Internet : celui du SIGAL financé par la Région Rhône-Alpes et les deux Communautés de Communes membres de ce syndicat et celui de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly.

Le volet économique du site Internet du SIGAL est la « porte d'entrée » sur l'économie du territoire de l'Albanais. Il réoriente l'internaute qui souhaite obtenir des informations supplémentaires sur le développement économique de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly, vers le site Internet de la Collectivité.

<http://www.albanais-haute-savoie.fr/>

Les subventions aux partenaires économiques

Le Comité d'Action Économique (CAE) « Rumilly-Alby Développement »

La Communauté de Communes poursuit son partenariat avec le CAE en le finançant à hauteur de 32 000 €.

Cette association Loi 1901 a pour missions de :

- identifier les besoins des entreprises,
- initier et conduire des actions collectives pour répondre aux attentes des chefs d'entreprises :
 - Ressources Humaines (Forum des entreprises et de l'emploi, Relation Entreprise / Ecole, Formation collective, Osera, Ecclera,...)
 - Services durables aux entreprises (déplacement – Pdie MobiAlb', Déchets,...)
 - Services aux entreprises (Crèche inter-entreprise, Sécurité,...)
 - Animation du réseau d'entreprises de l'Albanais
 - Interface avec les collectivités locales partenaires.



La Plateforme d'Initiative Locale (PFIL)

La Communauté de Communes a poursuivi son partenariat avec Ancey Initiative en allouant une subvention à hauteur de : 11 425€.

Il s'agit d'une plateforme d'initiative locale qui propose un service gratuit à destination de tout porteur de projet de création/reprise d'entreprise sur le territoire du grand bassin annécien et de l'Albanais, avec 3 missions complémentaires :

- Valider le projet de création ou reprise
- Financer le projet via différents dispositifs (prêt d'honneur, prêt NACRE, prêt d'honneur Innovation, ...)
- Accompagner le développement de l'entreprise.



Pour mieux situer les ZAE :

Une carte est disponible sur le site web de la Communauté de Communes, rubrique « Développement Économique » / « Locaux et terrains disponibles » : www.cc-canton-rumilly.fr

Le portage de repas à domicile

La livraison de repas en liaison froide est destinée aux personnes âgées de plus de 65 ans habitant sur le canton de Rumilly. Ce service créé en 2004, s'inscrit dans une démarche plus spécifique d'implication dans le maintien à domicile en contribuant au soutien des familles et en luttant contre l'isolement des personnes âgées.

Les bénéficiaires

Le service enregistre une baisse du nombre de bénéficiaires en 2012.

Années	Nombre de bénéficiaires	Rumilly		Communes rurales	
		Nombre	% Total	Nombre	% Total
2010	156	90	57%	66	43%
2011	168	94	56%	74	44%
2012	148	97	66%	51	34%

La distribution des repas

37 941 repas servis sur l'année 2012 (40 864 en 2011), soit 110 repas servis en moyenne par jour. On note une diminution du nombre de repas servis en 2012 liée à la baisse du nombre de bénéficiaires.

Les livraisons

18 communes sont potentiellement desservies du lundi au vendredi (pour des repas 7 jours sur 7). 4 tournées par jours sont effectuées par 2 véhicules.

Les tarifs des repas depuis le 1er avril 2012

Le tarif des repas est révisé annuellement par le conseil communautaire en fonction des conditions de ressources des bénéficiaires (application du quotient familial). En 2012, les tarifs ont augmenté de 1,01 % par rapport à l'année précédente.

9,90 € pour les personnes souhaitant accompagner un bénéficiaire et qui ne répondent pas aux critères fixés pour l'accès au service.

Année	Tarif 1 (43%)	Tarif 2 (39%)	Tarif 3 (23%)	Tarifs accompagnants	% d'évolution
2010	4,96€	5,79€	6,84€	9,54€	+ 1,03 %
2011	4,96€	5,79€	6,84€	9,54€	+ 0 %
2012	5,01€	5,79€	6,91€	9,90€	+ 1,01 %

La lettre aux bénéficiaires

Durant l'été 2012, un exemplaire de « la Gazette » a été remis aux bénéficiaires.

Les opérations événementielles

Pâques : distribution de chocolat
 Été : distribution de gobelets
 Noël : remise d'un calendrier personnalisé aux bénéficiaires



Origine des contacts

- 839 Rumilly
- 1251 autres communes du canton
- 228 non renseignés (sur le canton ou communes limitrophes ou personnes ayant un projet d'emménagement).

Le Relais Assistants Maternels et Parents (RAM)

Lieu ressource pour les assistants maternels « du particulier employeur » et pour les parents de jeunes enfants de 0 à 6 ans, Trottin'ram, le Relais Itinérant Assistants Maternels et Parents est situé à Vallières 40 chemin de la Tonnelle. novembre 2010.

Les activités du relais

Les contacts

Les contacts regroupent les appels téléphoniques, les rendez-vous et autres : 2 316 contacts enregistrés (ces derniers peuvent concerner une même personne plusieurs fois) dont :
 Parents : 689 / Assistants Maternels : 1020

Pour la première fois depuis 6 années d'activité, le nombre de contacts est stable par rapport à l'année précédente.

Le téléphone reste le mode de contact le plus utilisé par le public du relais.

Le nombre des rendez vous individuels et des passages sans rendez-vous est en hausse, 117 rendez-vous et 93 personnes accueillies sans rendez-vous.

Les rendez-vous

Au total 107 rendez-vous individuels avec des parents ou des assistants maternels (durée entre 1 h et 1 h 30) dont 35 avec des assistants maternels, 1 avec une garde à domicile, 65 avec des parents et 5 rendez-vous parents/assistants maternels.

De plus, en 2012, 93 personnes sont passées à l'improviste au relais, dont 34 assistants maternels et 51 parents, à la recherche d'une information ou d'un document et ont bénéficié d'un entretien individuel sans rendez vous.

Les animations collectives

Communes	Prévues	Réalisés
Rumilly	25	23
Vallières	48	47
<i>Animations en bibliothèque</i>		
Bloye	7	6
Hauteville-sur-Fier	2	2
Lornay	6	6
Marcellaz-Albanais	6	6
Rumilly	8	7
Saint-Eusèbe	5	5
Total toutes activités confondues	107	102



Sur l'ensemble de l'année 2012, 5 animations collectives ont été annulées, faute de participants, ou en raison de mauvaises conditions météo.

L'évolution des missions des relais assistants maternels

Suite à la lettre circulaire du 02 février 2011, les missions des relais sont étendues aux gardes à domicile. Il s'agit de participer à la professionnalisation du secteur de la garde d'enfant à domicile.

Les assistants maternels

197 assistants maternels du particulier employeur exercent leur activité au 31 décembre 2012 sur le territoire du canton de Rumilly. Parmi eux, 185 sont véritablement en activité (12 sont en cessation temporaire d'activité), pour des raisons variables : congés maternité ou congés parental, congés maladie...

Ils offrent 633 places d'accueil tout type d'accueil confondu : à temps plein, à temps partiel ou en accueil péri-scolaire.

Les manifestations organisées pour l'année 2012

Les animations exceptionnelles

- « Rouge » : Spectacle, Sandrine Lebrun 22 mars 2 séances
- « L'heure de la comptine » association Terres d'Empreinte, Pascale Porcherot, 25 avril
- Festival Petit Patapon, « Le corps », Pascale Piccamiglio, 27 avril 2012, Médiathèque
- Visite de la Ferme, suivie d'un Pique Nique le 21 juin, organisé au GAEC de la ferme Journet, Massingy
- Baladair, espace de lecture pour les moins de 3 ans, du 30 novembre au 8 décembre, dans les locaux de la communauté de communes.



Les réunions thématiques

- Réunion d'information des assistants maternels : conclusions de l'Etude Petite Enfance et nouvelles missions des Relais 24 avril
- « Atelier Nesting » soirée d'information 04 juin
- « Le Métier d'Assistant Familial » soirée d'information 23 octobre
- « Lire, c'est bon pour les bébés » soirée conférence 30 novembre



Les axes de travail du Relais en 2012

Deux grands axes majeurs ont guidé le travail de l'équipe cette année :

- Développer le partenariat avec Savoie-biblio, les bibliothèques et la médiathèque, afin de promouvoir l'importance et le plaisir du livre et des histoires auprès des tout petits.
- Positionner le relais comme un partenaire parmi les acteurs du secteur de la Petite Enfance sur le territoire.

Information et communication

Information :

Forum de l'emploi à Rumilly le 21 mars 2012 : participation à cette journée organisée par le Comité d'Action Economique et l'Espace Emploi de Rumilly pour présenter les professions d'assistant maternel et de garde à domicile. L'équipe du relais est présente toute la journée au Forum.

Communication à destination des assistants maternels et des parents :

Rédaction, édition et distribution de la lettre d'information du relais : 5 lettres publiées en 2012.

Le projet de la halte-garderie itinérante

En 2012, la Communauté de Communes a lancé une étude sur la création d'une halte-garderie itinérante sur le canton. L'étude des modalités de mise en place s'achèvera en 2013 pour mise en oeuvre de ce projet en 2014.

L'accessibilité aux personnes handicapées

La Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées

Les diagnostics des PAVE (Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics) et ERP (établissements recevant du public) ont été adoptés par le Conseil communautaire en 2011 et remis à aux communes. Ces dernières sont désormais chargées de définir leurs priorités et choix en termes de programmation technique et budgétaire des travaux à réaliser.

La commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées se charge du pilotage et de l'animation globale de la démarche sur l'ensemble du territoire intercommunal en s'appuyant sur les informations recueillies à l'échelon communal. Pour cela, la Communauté de Communes a sollicité les 18 communes membres afin qu'elles transmettent un état des travaux et équipements réalisés au titre de leur programme respectif de mise en accessibilité des voiries, espaces publics et ERP.

Sur la base des informations recueillies, la commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées a été en mesure de dresser un premier état d'avancement des travaux, une année pleine après la réalisation des diagnostics. Les résultats suivants ont été analysés et débattus par la commission lors de la réunion du 25 janvier 2013 :

► La voirie et les espaces publics

Sur 645 obstacles recensés lors des diagnostics, 119 obstacles ont été traités au cours de l'année 2012. Le montant de ces réalisations est estimé à 129 390 € HT.

► Les établissements recevant du public

Sur 1 445 obstacles recensés lors des diagnostics des ERP, 42 obstacles ont été traités au cours de l'année 2012. Le montant de ces réalisations est estimé à 129 040 € HT.

Fin 2012, après intervention des communes, le niveau d'accessibilité moyen des 62 bâtiments audités est passé de 30% à 31%.

Sur le territoire intercommunal, la commission a pu constater que 10 communes ont engagé des travaux dans au moins l'un des deux domaines diagnostiqués en 2011. La démarche intercommunale de réalisation des diagnostics a donc permis d'impulser et de coordonner l'engagement des communes en faveur de l'accessibilité.

Le partenariat avec l'ADCR

La Communauté de Communes contribue au maintien des personnes âgées à leur domicile en allouant une subvention à l'association d'Aide à Domicile du Canton de Rumilly (ADCR).

En 2012, la subvention d'un montant global de 77 400,45 € se décompose :

- 68 445 € 53 au titre du maintien à domicile des personnes âgées et handicapées domiciliées sur le canton,
- 8 954 € 92 pour l'accompagnement et l'aide à la mobilité des personnes âgées et handicapées sur le canton.

L'insertion sociale et professionnelle

Le partenariat avec le chantier local d'insertion du Pays d'Alby

La Communauté de Communes a reconduit en 2012 le partenariat avec le CLI du Pays d'Alby et continue de soutenir son action en versant une aide de 11 438 € 81, soit 29 881 € 47 au total depuis 2009.



Le service eau et assainissement

L'urbanisme

	Avis URBANISME				
	PC	ANC	CU	DT/DP	PA
2012	203	88	159	170	19
2011	188	65	143	141	10
2010		89	18	61	1
2009		86	31	43	1

Très forte augmentation de l'activité du service en terme d'instruction des dossiers d'urbanisme et des projets de rénovation des particuliers depuis la prise de compétence globale eau et assainissement.

Beaucoup de certificats d'urbanisme dans le cadre de ventes.

L'assainissement

L'assainissement collectif

► Contrôles de branchement

Une cinquantaine de contrôles de branchements effectués essentiellement sur les hameaux d'Orbessy (Saint-Eusèbe) et de Poisu (Moye).

► Travaux réalisés

- Hameau du Biolley sur la commune de Vaulx :

Réalisation de la deuxième tranche de travaux d'assainissement collectif et rénovation du réseau d'eau potable

Montant des travaux :
138 500 € HT (assainissement) et 142 500 € HT

- Construction de la Station d'Épuration de Vallières St Eusèbe :

Cette station d'épuration est de type « boues activées » et de capacité nominale de 3 800 E.H. (équivalent habitant).

Les ouvrages construits sont :

- Un bâtiment d'exploitation,
- Un bassin d'aération,
- Un clarificateur,
- Un bâtiment de stockage des boues,
- Un bassin d'orage et poste de relevage,
- Une voie d'accès avec plateforme,

Montant total : 2 890 000 € HT



L'assainissement non collectif

► Les contrôles effectués



	Contrôles spécifiques SPANC					
	Réalisation			Bon fonctionnement	Diagnostiques réalisés en interne	Diagnostiques réalisés par VEOLIA
	PC	Réhabilitations	DT			
2012	19	32	0	17	57	506
2011	22	33	1	25	92	411
2010	34	36	1	23	38	75
2009	41	50	1	14	47	

Au total depuis la création du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), 2464 installations ont été contrôlées sur un parc d'environ 3500. Le décompte prend encore en compte les installations raccordables depuis les derniers travaux d'assainissement effectués.

► Les tournées de vidange

Les abonnés ont la possibilité de s'inscrire pour une tournée de vidange par l'intermédiaire du service.

249 inscriptions à la vidange ont été enregistrées sur 2012. Le coût moyen pour une fosse de 3000 L était d'environ 244€ TTC.

L'eau potable

Après un constat non satisfaisant sur la qualité des eaux distribuées en 2012 dans différentes parties du territoire, le service a procédé à la réalisation de différentes opérations sur les communes concernées. Après l'ensemble de ces adaptations, toutes les analyses effectuées sur ces communes sont conformes à la réglementation.

Hauteville sur Fier :

- Mise en place d'un traitement UV au réservoir du Biolley.
- Equipement d'une chambre de régulation : haut-service, bas-service, visant à réduire les variations de pression.

Crempigny Bonneguête :

- Suppression d'un réseau correspondant à une source abandonnée qui occasionne une contamination importante.
- Alimentation à partir du syndicat de Bellefontaine en attendant la protection de la source de l'hôpital.

Vaulx :

- Arrêt des sources gravitaires et basculement sur le forage des Agotines.

Vallières :

- Réfection de la source de Thusel
- Mélange suspendu des eaux de Thusel et Novel avec l'eau du chef-lieu.

Moye :

- limitation de l'usage de la source de la Diaux Rumilly.

Massingy :

- intervention approfondie dans l'entretien des ultra-violetts.

Versonnex :

- point avec le syndicat de Bellefontaine pour sécuriser le traitement de cette ressource.



Les communes non mentionnées n'ont pas subi de non-conformité significative. Ces différentes mesures placent la qualité avant le coût de fonctionnement. Le service prend des dispositions pour fiabiliser la qualité des ressources qui sont actuellement à l'arrêt.

Le contrat de bassin Fier et Lac d'Annecy

La Communauté de Communes est engagée dans l'élaboration du futur programme du contrat de bassin Fier et Lac d'Annecy qui pourrait être opérationnel dès 2015.

Initié par le Conseil Général de la Haute-Savoie et porté par la Communauté de l'Agglomération d'Annecy (C2A) et soutenu par l'Agence de l'Eau Rhône-Alpes ainsi que les 7 communautés de communes du Bassin, ce contrat vise gérer, protéger, améliorer et valoriser la ressource eau.

Les ordures ménagères

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La Communauté de Communes a la compétence opérationnelle des ordures ménagères au SITO A. Elle détermine les modalités de financement des ordures ménagères.

Elle délègue la collecte des déchets ménagers (ordures ménagères, collecte sélective, déchetteries) au SITO A adhérente au SILA pour le traitement des ordures ménagères (incinération).

Après avoir déduit 23 355 € de recette fiscale perçue au-delà du produit attendu au titre de la taxe de l'exercice 2011, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères adopté en 2012 s'élève à 10.93%. Ce taux permet de financer les besoins prévisionnels du SITO A (Soit une hausse de 5.50 % par rapport à l'année 2011).

La redevance spéciale

Conduite par le SITO A et en partenariat avec les 3 Communauté de Communes adhérentes, l'étude menée en 2012 vise à mettre en place une nouvelle redevance pour la gestion des déchets des professionnels.

Basée sur le coût du service rendu par le SITO A, cette redevance sera applicable au 1er janvier 2013.



Systeme d'Informations Géographiques (SIG)

La gestion des réseaux humides

Une base de données géographiques pour la gestion des réseaux humides

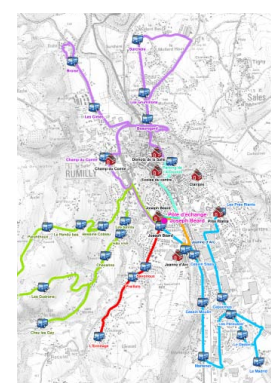
Après une première année ayant été consacrée à l'analyse des besoins et la mise en place de l'architecture du système d'information géographique, l'année 2012 a été dévolue principalement à la cartographie des réseaux d'assainissement du canton. L'intégralité des plans de recollement disponibles à l'heure actuelle ont été retravaillés, ou numérisés quand il s'agissait de plan papier, afin d'être intégrés dans le S.I.G. et former un ensemble homogène à l'échelle du territoire.

Ainsi, environ 200 km de canalisations d'eaux usées, 82 km de canalisations d'eaux pluviales et plus de 9900 regards ont été intégrés dans le S.I.G.. En plus de la topographie de ces éléments, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de données attributaires qui sont renseignées pour chacun d'entre eux, comme la nature des matériaux, les altitudes ou bien l'année de mise en service. Le S.I.G. est en effet devenu un élément incontournable dans l'inventaire et le suivi du patrimoine. Ces données vont permettre de faire des statistiques sur nos installations, de suivre l'âge des réseaux et d'affiner les programmes pluriannuels d'investissement.

Une interface libre et accessible

Le deuxième projet a été de mettre en place une interface permettant à l'ensemble des agents de la Communauté de Communes de consulter librement les données géographiques. Ainsi, le choix s'est porté sur une cartographie interactive en ligne issue de logiciels libres.

Cette interface permet déjà la consultation, l'interrogation et l'impression de la plupart des référentiels ainsi que des données métiers comme les réseaux humides.



Futures évolutions

- Numérisation des réseaux d'eau potable
- Mise à jour des réseaux d'eaux usées
- Mise en place d'un suivi des servitudes de passage
- Réflexions en cours sur l'acquisition de dispositifs mobiles permettant la géolocalisation ainsi que la consultation du SIG sur le terrain
- Création d'une base de données transports scolaires

Au sein du pôle transports-déplacements sont traités l'ensemble des dossiers relatifs aux transports scolaires, aux déplacements et infrastructures.

Les déplacements

La Communauté de Communes du canton de Rumilly ne dispose d'aucun document traduisant l'organisation stratégique et la planification d'une politique des transports, déplacements et infrastructures à l'échelle de son territoire. De plus, elle ne dispose pas de la compétence « organisation des transports urbains ». C'est pourquoi, en février 2012, le Conseil communautaire a lancé la réalisation d'un **schéma directeur des déplacements et infrastructures** sur le territoire du canton de Rumilly.

Cette étude permettra à la Communauté de Communes de :

- définir la politique des déplacements et des infrastructures tous modes confondus pour le territoire du canton de Rumilly. Cette politique devra permettre une mobilité organisée, maîtrisée et durable, tout en maintenant l'attractivité et l'accessibilité du territoire, ainsi que sa qualité de vie.
- étudier l'éventuelle prise de compétence « organisation des transports urbains » par la Communauté de Communes.

C'est le bureau Transitec ingénieurs conseil qui a été retenu et conduit ces réflexions. L'étude a débuté en mai 2012 et se déroule suivant quatre phases distinctes :

- Phase 1 : élaboration d'un diagnostic du système actuel de déplacements et d'infrastructures
- Phase 2 : étude d'un scénario « au fil de l'eau » et de scénarios prospectifs
- Phase 3 : rédaction du schéma directeur
- Phase 4 (tranche conditionnelle) : accompagnement de la Communauté de Communes pour la création d'un périmètre de transports urbains (PTU).

Le document final sera composé de deux volets : un volet stratégique qui définira la politique du territoire en matière de déplacements, de mobilité et d'infrastructures, et un volet opérationnel composé d'un programme d'actions à court, moyen et long termes.

Ces actions concerneront tous les modes de déplacements, en portant notamment sur :

- l'organisation et la hiérarchisation du réseau de voiries et l'affectation appropriée de la voirie selon les modes de transports,
- la création d'un réseau de transports en commun urbains,
- le développement et l'organisation des déplacements piétonniers,
- la définition d'une politique cyclable,
- l'organisation du stationnement à Rumilly en fonction du développement des modes alternatifs à la voiture,
- les nouvelles formes de mobilité...

Le comité de pilotage de l'étude, réuni le 17 octobre 2012 a validé le diagnostic du système actuel de déplacements et d'infrastructures et lancé l'élaboration de la phase 2. La réalisation des phases 2, 3 et 4 ainsi que l'adoption du schéma directeur par le Conseil Communautaire est prévue courant 2013.

Pour mener cette étude, d'un budget de 59 200 € HT, à fort enjeux pour le développement et la qualité de vie du territoire intercommunal, la Communauté de Communes a le soutien financier du Conseil général de la Haute-Savoie à hauteur de 15% et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) à hauteur de 50% du montant total de l'étude.



Les infrastructures

En 2012, la Communauté de Communes a poursuivi sa collaboration avec le Conseil général de la Haute-Savoie pour l'avancement opérationnel du projet de requalification de la liaison Rumilly - Alby par la déviation de Marigny-Saint-Marcel. Le Département, pilote du projet, est désormais en charge des procédures d'enquêtes publiques, des acquisitions foncières et des études de projet.

Les transports scolaires

Le service des transports scolaires de la Communauté de Communes gère les déplacements des élèves sur le canton de Rumilly, par délégation du Conseil Général de la Haute-Savoie.

L'inscription des élèves

La **période d'inscription** pour l'année scolaire 2012/2013 s'est tenue du 4 au 30 juin 2012 au rez-de-chaussée de la Manufacture. L'installation de la Communauté de Communes dans ses nouveaux locaux a permis d'améliorer considérablement les conditions d'accueil du public lors des inscriptions (espace d'attente réservé, affichage et informations renforcées, bureau d'accueil individuel des familles, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ...).

Le **guide des transports scolaires** a été envoyé aux familles courant mai en accompagnement du formulaire de réinscription. La communication a été renforcée pour les inscriptions des élèves de primaires de la Ville de Rumilly avec l'envoi d'un plan des circuits aux familles et sa diffusion générale par l'intermédiaire des établissements scolaires et du service Education Jeunesse de la Ville de Rumilly.

Rentrée scolaire 2012 :
2 145 cartes d'abonnements aux transports scolaires pour 1 647 familles concernées.

Les tarifs des abonnements

	Pendant la période d'inscription						Hors délai	
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2011	2012
1 enfant	61 €	65 €	67 €	69 €	69 €	72 €	144€	144€
2 enfants	100 €	106 €	109 €	109 €	112 €	118 €	232€	236€
3 enfants	115 €	122 €	126 €	126 €	129 €	135 €	268€	270€

Tarif carte perdue : 15,00 €

La participation financière des familles aux transports scolaires correspond aux frais d'inscription de leur(s) enfant(s). Cette participation est calculée pour couvrir les frais de gestion administrative du service des transports scolaires de la Communauté de Communes. Pour l'année scolaire 2012-2013, le Conseil communautaire a souhaité fixer les tarifs d'inscription de façon à équilibrer ces frais de fonctionnement, et ainsi appliquer une hausse de 5% des tarifs 2011-2012 (à l'exception du tarif du duplicata).

La Carte Déclic'

La carte Déclic' s'adresse à toutes les personnes qui ont entre 6 et 26 ans, apprentis et jeunes scolarisés hors secteur des dessertes scolaires existantes. Elle est délivrée par le Département de la Haute-Savoie. 170 jeunes étudiants et élèves hors secteurs ont bénéficié de la carte Déclic' en 2012. La Communauté de Communes prend en charge une partie de leurs frais d'abonnement. Le montant pour chaque étudiant transporté annuellement est de 300 € + 10 € de carte Déclic'.

Les lignes et circuits

L'ensemble des 92 services spéciaux (public scolaire) est assuré par 10 transporteurs :

- 6 transporteurs titulaires des marchés

- 4 sous-traitants

De plus, 2 transporteurs exploitent les quatre lignes régulières départementales (tout public) et leurs doublages scolaires.

Nombre de cars/jour*	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi				Mercredi		L.M.J.V.
	Arrivée		Départ		Arrivée	Départ	Primaire
	Matin	15h45	17h00	17h50			
Parking Le Clergeon	21	4	20	17	18	18	
Parking de l'Albanais	16		15	20	13	14	
Parking du Gymnase					7	6	
Total	37	4	35	37	38	38	8

* Les cars incluent les services spéciaux et les lignes régulières.

Nombre de navettes*	Collège DEMOTZ					Lycée Porte des Alpes
	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi				Mercredi	L.M.J.V.
	Matin	15h40	16h50	17h50	Aller/Retour	Aller/Retour
Parking Le Clergeon	2	2	2	2	1	1
Parking de l'Albanais	3		1	2	1	
Parking du Gymnase				1		
Total	5	2	3	5	2	1

* Les navettes acheminent les élèves arrivés aux parkings du Clergeon et de l'Albanais vers les établissements scolaires : collège et lycée Demotz, lycée Porte des Alpes et lycée professionnel Sainte Thérèse.

L'accueil du public

Le nombre d'appels quotidien est environ de 10 en période normale et entre 25 et 35 en période d'inscription. Pour l'année 2012, le service des transports scolaires a traité environ 350 courriers et adressé environ 550 envois.

L'orientation sur les parkings de Rumilly

La première semaine de la rentrée 2012, les agents de la Communauté de Communes et les élus de la commission « transports, déplacements et infrastructures » ont été présents sur les parkings de l'Albanais, du Clergeon et de l'Annexion et de Joseph Bérard à Rumilly pour guider et renseigner les élèves au départ et à l'arrivée des autocars. Il est important que les élèves puissent prendre leur autocar dès le premier jour pour se familiariser avec le fonctionnement des transports scolaires.



Une nouvelle carte de transports scolaires

L'acquisition d'un système d'impression de cartes plastifiées a permis au service transports scolaires la réalisation d'une nouvelle carte de transport pour l'année scolaire 2012/2013. Grâce à cet équipement, les élèves disposent désormais d'une carte infalsifiable (la photo d'identité étant imprimée directement sur la carte), détaillée (avec un meilleur affichage des informations), et moderne (aux couleurs de la Communauté de Communes). Le service transports scolaires bénéficie aussi d'une simplification des opérations et d'un gain de temps notoire pour l'édition des cartes et duplicatas. Ces cartes de transport ont été envoyées au cours du mois d'août au domicile des familles accompagnées de la fiche horaires de la commune de résidence.

Le Comité consultatif

Le comité consultatif des transports scolaires, créé par la Communauté de Communes en 2011 afin de favoriser les échanges et débats entre partenaires du transport scolaire, s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2012 : le 3 avril pour étudier le projet de mise en place d'une astreinte téléphonique au sein du service transports scolaires et préparer la rentrée scolaire 2012, puis le 23 octobre 2012 pour dresser le bilan de cette rentrée scolaire.

La mise en place d'une astreinte technique

Suite au bilan sur l'exercice de la compétence transports scolaires mené par la collectivité en 2011, la commission transports, déplacements et infrastructures a travaillé à la mise en place d'un service d'astreinte technique à destination des partenaires du transport scolaire. Ce dispositif, élaboré en concertation notamment au sein du comité consultatif des transports scolaires, est mis à disposition du Conseil général, des transporteurs, des établissements scolaires et mairies du canton.

Il permet à la Communauté de Communes de disposer, dans les meilleurs délais et notamment en dehors des plages horaires d'ouverture des locaux de la collectivité, de toute information relative à une situation perturbée sur les circuits. Le service peut alors diffuser cette information aux partenaires concernés et aux familles si nécessaire, et prendre toute mesure qu'il jugera nécessaire.

L'astreinte n'a pas pour objet de répondre directement aux sollicitations des familles et usagers, pour lesquelles une procédure de traitement des réclamations est déjà opérationnelle au sein du service transports scolaires, en collaboration avec les transporteurs.



Les réclamations et les incidents

Le service des transports scolaires a enregistré 85 réclamations et incidents en 2012, soit une hausse de 10,5 % par rapport à 2011.

	service non effectué	Arrêt non respecté	Horaire non respecté	Indiscipline / Agression	Comportement conducteur	Divers
Lignes Régulières	4	12	10	2	8	13
Services spéciaux	0	6	8	1	6	7
Total	4	18	18	3	14	20

En 2012, la Communauté de Communes a poursuivi sa politique de suivi de la qualité des services rendus à l'utilisateur et de contrôles des circuits de transports scolaires.

L'aménagement du parking de l'Annexion

Afin de réduire le parcours piétonnier des élèves et ainsi leur garantir des conditions de sécurité optimales, les circuits de transports scolaires primaires desservant la Ville de Rumilly ont été adaptés afin d'utiliser le parking de l'annexion aménagé par la Ville de Rumilly, en remplacement du parking de l'industrie.

La signalétique des points d'arrêt

En 2012, la Communauté de Communes a engagé la phase opérationnelle de son programme pluriannuel de signalisation des arrêts de transports scolaires situés sur ses services spéciaux. L'ensemble du programme pluriannuel 2012, 2013, 2014, concerne environ 200 points d'arrêts. Pour l'année 2012, 122 arrêts ont fait l'objet d'une mise aux normes de leur signalisation verticale et horizontale, et 15 arrêts non matérialisés ont été équipés en signalisation verticale et horizontale. Les travaux ont été menés par deux entreprises au cours de l'été et l'automne 2012.

Le montant total de l'opération s'est élevé à 78 207 € TTC pour l'année 2012. Le Conseil général de la Haute-Savoie est cofinanceur de ce programme à hauteur de 50 % du montant total de l'opération.

La sécurité

Séquences d'éducation à la sécurité par l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public)

Fidèle à son engagement pour la sécurité des élèves transportés, la Communauté de Communes a organisé en 2012 des sessions d'éducation à la sécurité dans les transports scolaires. Ces sessions, animées par l'ADATEEP, se sont déroulées durant le mois d'octobre dans les collèges du Clergeon et Demotz à Rumilly. Pour les classes de 6ème concernées, l'opération s'est déroulée en deux temps :

- Projection d'un film pédagogique sur la conduite à adopter dans les transports en commun, séquencée avec les interventions en salle des animateurs.
- Exercices pratiques d'évacuation d'un autocar.

L'intervention auprès des élèves est assurée par un bénévole de l'ADATEEP accompagné d'un sapeur-pompier. Les transporteurs participent aussi à l'opération en mettant à disposition un autocar et son conducteur pour effectuer les exercices d'évacuation.

La Vélo école

En 2012, la Communauté de Communes a mis en place une opération à destination des élèves des classes de CM1 et CM2 du canton. La Vélo école a pour objectifs de sensibiliser le jeune public aux enjeux de la pratique des modes de déplacements doux et à la sécurité routière en tant que piéton et cycliste. L'animation opérationnelle est confiée à l'Association Prévention Routière.

La Communauté de Communes s'engage afin que tout élève du canton participe à la Vélo école durant son cycle primaire. Ainsi en 2012, 325 élèves répartis sur huit écoles des communes de Rumilly, Bloye, Marigny-Saint-Marcel, Marcellaz-Albanais, Lornay, Vaulx et Moye, ont ainsi participé à cette opération.

La journée d'une classe se déroule en deux temps : une matinée consacrée à la présentation d'un film et aux exercices théoriques sur la sécurité routière en vélo et à pieds. Un après-midi consacré aux exercices pratiques sur une piste d'éducation routière. Chaque élève est noté sur ces deux exercices.

La Communauté de Communes a décerné trois prix aux meilleurs élèves du canton pour l'année 2012 lors d'une cérémonie de clôture qui s'est tenue le 3 juillet 2012 à la Manufacture. L'opération sera reconduite en 2013.



Le projet du futur collège en Albanais

L'évolution démographique de l'Albanais et les effectifs des établissements scolaires du second degré ont rendu aujourd'hui nécessaire la construction d'un nouveau collège public sur le territoire. Soutenant cette action portée par le Département de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes a délibéré favorablement le 29 août et le 19 décembre 2011 sur le projet de collège et s'est engagée à lui fournir les terrains nécessaires à la construction de cet établissement et à réaliser les équipements sportifs couverts.

Initialement prévu sur la commune de Marigny-Saint-Marcel, le lieu d'implantation du futur collège a été revu en 2012. Il sera situé sur le secteur de Madrid à Rumilly dans le prolongement de la zone d'activité tertiaire en cours de création.

Ce terrain a ainsi été acquis en toute propriété par la Communauté de Communes et mis à disposition du Conseil Général de Haute-Savoie.

Par ailleurs, la Communauté de Communes a en charge la construction du gymnase, nouvelle compétence portée par ses statuts après modification.

Le rôle et les missions des collectivités sur le projet du futur collège

CONSEIL GENERAL DE HAUTE-SAVOIE

- Financier et maître d'ouvrage du futur établissement scolaire
- Réalisation de l'ensemble du programme opérationnel incluant les bâtiments (enseignement, restauration, logements, installations sportives).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY

- Interlocuteur représentant les collectivités locales
- Etude et identification des sites potentiels d'implantation sur le canton en concertation avec les communes
- Achat du foncier et mise à disposition des terrains gratuitement au Conseil Général
- Lancement d'une déclaration d'utilité publique pour mise en zone constructible du secteur retenu
- **Financement et gestion des équipements sportifs**

COMMUNE DE RUMILLY

- Commune d'implantation du futur établissement scolaire
- Accord sur le lieu d'implantation du futur groupe scolaire
- Commune d'accueil

Convention de partenariat et de financement qui permettra de définir les engagements de chacune des collectivités

Accords pour l'acquisition des terrains

Les dates du projet

Début 2013 : Lancement du concours de maîtrise d'œuvre.

2013 : Validation définitive du projet et dépôt du permis de construire

Début 2014 : Début des travaux de construction (20 mois de travaux)

Septembre 2016 : Ouverture du collège au public

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Canton de Rumilly et celui du Pays d'Alby ont été adoptés en 2009. Le SIGAL, Syndicat mixte intercommunal pour la gestion du contrat global et le développement de l'Albanais, s'occupe du suivi et de l'animation de ces deux PLH.

Le SIGAL porte également, pour le compte de ces deux Communautés de Communes, l'animation du Programme d'Intérêt Général (PIG).

2012 a été l'occasion pour les deux collectivités de présenter le bilan à mi-parcours de leur PLH au Comité Régional de l'Habitat.

Les fiches action

- N°1 Se fixer des objectifs de logements adaptés aux besoins
- N°2 S'engager dans la mise en place de politiques foncières communales et intercommunales
- N°3 Proposer une assistance technique aux communes
- N°4 Sensibiliser sur la finalité du logement aidé et sur les formes d'habitat intermédiaires
- N°5 Mutualiser les efforts de production de logements aidés au niveau de la communauté de communes
- N°6 Inciter à la production d'une offre en accession sociale à la propriété
- N°7 Aide dans l'équilibre des opérations dans le cadre de l'application du référentiel Région QEB
- N°8 Sensibiliser et inciter aux comportements responsables dans l'habitat
- N°9 Animer le Programme Général d'Intérêt Départemental
- N°10 Animer le PLH (sigal)
- N°11 Observer le marché de l'habitat et suivre les actions du PLH
- N°12 Articuler la politique de l'habitat avec les territoires voisins (sigal)

La Région participe aux financements de ces actions du CDDRA

Les actions en cours

- Fiche action n°1 : Se fixer des objectifs de logements adaptés aux besoins

Cette fiche propose un tableau des objectifs sur les 6 ans du PLH afin de financer 286 logements locatifs aidés dont 75% de logements PLUS (prêt locatif à usage social) et 25% de logements PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et 141 logements en accession à la propriété dans ses communes membres.

Le bilan fin 2012 montre que 39% des objectifs sur le locatif aidé ont été atteints en finançant 86 logements PLUS et 26 logements PLAI. Ces 112 logements locatifs viennent s'ajouter aux 241 logements déjà réalisés avant l'adoption du PLH.

- Fiche action n°4 : Sensibiliser sur la finalité du logement aidé et sur les formes d'habitats intermédiaires

Des informations régulières ont été insérées dans le magazine d'information de la C3R, sans oublier une participation annuelle aux Journées de l'Habitat.

- Fiche action n°5 : Mutualiser les efforts de production de logements aidés

► Les nouvelles opérations :

La Communauté de Communes a accordé une aide de 14 227,50 € à la société Prestades, agissant en qualité de mandataire du Maître d'Ouvrage Halpades SA d'HLM, pour la construction de 5 logements locatifs aidés (2 PLUS et 3 PLAI) réalisés dans le programme « Côté Nature » à Rumilly, qui comprend 35 logements collectifs sur 3 bâtiments.

► Les inaugurations

2012 a été l'année de la livraison de 2 opérations de constructions de logements locatifs aidés financées par la Communauté de Communes.

- Inauguration de 14 logements de l'opération « le Verger » à Etercy le 8 novembre
La Communauté de Communes a participé au financement de 5 logements PLUS à hauteur des objectifs fixés au PLH pour la commune. Le montant du financement se monte à 32 500 € répartie entre la commune, pour l'aide à l'achat du foncier, et le bailleur social, la SA Mont-Blanc, pour l'aide à la construction.

- Inauguration de 47 logements de l'opération « l'Evolut », place de la Manufacture à Rumilly le 23 novembre.

La Communauté de Communes a participé au financement des 47 logements dont 35 PLUS et 12 PLAI à hauteur des objectifs fixés au PLH pour la commune. Le montant du financement attribué au bailleur social, la SA Mont-Blanc là-aussi, se monte à 281 372 € visant l'aide au foncier et à la construction.

Ces inaugurations ont notamment réunis le maire et les élus des communes concernées, le Président et les techniciens de la SA d'HLM, la Vice-présidente de la C3R en charge du logement Sylvia Roupioz, le Conseiller général Christian Heison, les partenaires institutionnels, les futurs locataires, ...

- Fiche action n°9 : L'animation du Programme d'Intérêt Général (PIG)

Voir le point suivant sur le PIG

- Fiche action n°10 : L'animation du PLH avec la présence reconduite d'une animatrice.

Les actions abandonnées

- Fiche action n°2 : Engagement d'une étude foncière

Les crédits régionaux ayant été supprimés pour cette étude, la Communauté de Communes n'a pas alloué de budget interne.

- Fiche action n°6 : Inciter l'accession sociale à la propriété dans le parc aidé

17 dossiers ont été examinés mais la disparition du Pass-foncier au bénéfice du Prêt à taux zéro n'a pas permis de poursuivre la démarche.

Les perspectives

- Fiche action n°7 : Aider à l'équilibre des opérations dans le cadre de l'application du référentiel QEB dans le parc public

Une opération de 15 logements labellisés devrait voir le jour à Rumilly.

- Fiche action n°5 : Mutualiser les efforts de production de logements aidés

Des efforts sont encore à fournir pour se rapprocher des objectifs de production de logements aidés du PLH, notamment pour les communes bourgs identifiées au Schéma de Cohérence Territoriale (Sâles, Marcellaz-Albanais, Vallières).



L'animation du Programme d'Intérêt Général (PIG)

Issu du Plan national de cohésion sociale décliné au niveau départemental, le Programme d'intérêt Général de l'Albanais a pour objectif de lutter contre l'habitat indigne et insalubre, lutter contre la précarité énergétique, produire des logements à loyers maîtrisés, remettre sur le marché des logements vacants et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Ce programme est conduit en partenariat avec l'Etat, l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), le Conseil Général de Haute-Savoie et la ville de Rumilly.

Cette action portée par le SIGAL (Syndicat mixte intercommunal pour la gestion du contrat global et le développement de l'Albanais) s'applique sur le territoire des communautés de communes du Canton de Rumilly et du Pays d'Alby. Afin d'animer le programme et accompagner les porteurs de projets, le SIGAL a engagé un prestataire spécialisé en habitat, urbanisme et réhabilitations, le cabinet Urbanis.

Les actions du PIG

Des objectifs quantitatifs ambitieux ont été fixés année par année sur les 3 ans du programme (juin 2011 à juin 2014) et un plan de communication approprié a été mis en place : rencontre des élus communaux, édition d'un guide à l'usage des élus et du personnel communal, diffusion de plaquettes d'information destinées au public, affichage, réunion publique, articles de presse.

Prévisions pour la 1^{ère} année

- la **production de 5 logements locatifs à loyer modéré** (propriétaires bailleurs)
- la **rénovation de 55 logements occupés à titre de résidence principale** (propriétaires occupants) dont 15 en situation de précarité énergétique.

La mission d'accompagnement passe aussi par la mise en place d'une cellule de veille chaque fois qu'une situation d'insalubrité, d'inconfort ou d'indécence est signalé par un locataire, une mairie ou tout autre intervenant. Cette cellule, qui mobilise notamment l'Agence régionale de santé, les travailleurs sociaux, des techniciens, le maire de la commune concernée, a pour rôle de réaliser un état des lieux et prescrire les travaux nécessaires à une situation donnée (travaux obligatoires et conseillés).

Les chiffres de la 1^{ère} année de mise en œuvre de juin 2011 à juin 2012

165 contacts répertoriés dont 74% émanant de propriétaires occupants, 23% de propriétaires bailleurs et 3% de locataires et syndics de copropriétés

25 dossiers engagés auprès de l'ANAH dont 18 dossiers sur la C3R et 7 dossiers sur la CCPA
 - Propriétaires occupants : 24 dossiers pour améliorer la résidence principale soit 44% des objectifs, dont 4 dossiers sur la précarité énergétique soit 27% des objectifs
 - Propriétaires bailleurs : 1 dossier pour mettre en location un logement vacant, soit 25% des objectifs,

488 343 euros TTC de travaux le plus souvent réalisés par des entreprises locales

3 877 euros de subventions en moyenne par propriétaire pour des travaux destinés à améliorer le confort thermique, l'hygiène et la sécurité ou à adapter le logement.

16 projets locatifs étudiés sur la ville de Rumilly

15 permanences assurées par URBANIS au siège du SIGAL



Les perspectives

Malgré de nombreux contacts répertoriés, plus de la moitié des dossiers sont classés sans suite. L'explication tient pour les propriétaires occupants à ce que ceux-ci dépassent souvent les plafonds de ressources. Quant aux propriétaires bailleurs candidats, le classement sans suite résulte d'un état insuffisamment dégradé du logement (grille de critères) et du fait que le programme n'est pas assez incitatif par rapport à la contrainte de loyers.

Contact Urbanis : 04 79 33 21 26

Les gens du voyage

L'aire de grand passage

Créé en 2004, l'aire de grand passage d'une capacité maximale de 70 places a ouvert son site du 1er juin au 30 septembre 2012.

Du 3 juin au 26 août, il ya eu 5 stationnements pour 114 caravanes sur l'aire située aux Hutins à Rumilly.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Ce schéma (qui a pour objectif de définir les conditions d'accueil des Gens du voyage sur le département) a fait l'objet d'une révision approuvée en janvier 2012. La Communauté de Communes conserve sa politique de fermeté concernant le stationnement illégal et signe une nouvelle convention de location avec les propriétaires du terrain d'une durée de 5 ans, avec l'objectif de se porter acquéreur des terrains avant ce terme.

Par ailleurs, des travaux complémentaires d'aménagements vont être mis en œuvre avant fin 2013 afin de mieux répondre aux besoins liés aux conditions d'accueil : élargissement de la zone de roulage et raccordement au réseau électrique.

Les sentiers de randonnées

Les trois nouveaux sentiers

Dans le cadre des circuits inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) du Département de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes a finalisé en 2012, le balisage de 3 nouveaux circuits sur la Montagne du Clergeon.

Circuits	Durée	Dénivellé	Difficulté
L'Ecureuil	4H30 variante 4H	300 m	3
La Gélinothe	4H30	120 m	3
Le Sanglier	4H45	450 m	3

La ferme du plan d'eau



L'inauguration de la Ferme du plan d'eau

Le 22 juin dernier, la Ville de Rumilly et la Communauté de Communes, copropriétaires du bâtiment ont inauguré officiellement la « Ferme du plan d'eau » entièrement rénovée en 2011.

Après une découverte commentée du nouvel espace collinaire de la base de loisirs, Pierre BECHET et Pierre BLANC ont présenté les travaux réalisés dans l'ancien corps de ferme du plan d'eau. Ce projet est l'aboutissement d'une étroite collaboration entre la Municipalité de Rumilly et la Communauté de Communes.



Ces nouveaux locaux ont été mis à la disposition de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Albanais » (AAPPMA) et la Maison du Vélo pour la pratique de leurs activités et au développement du sport et du tourisme vert en Albanais.

Répartition des lots achetés par la Communauté de Communes pour un montant de 250 000 € :

- un bureau de 16,20 m² au rez-de-chaussée
 - une pièce de stockage de 74,37 m² (pour le matériel de vélo) en rez-de-chaussée
 - une mezzanine au premier étage de 40,13 m²
- soit un total de 130,70 m².**

L'éveil musical

La Communauté de Communes du canton de Rumilly a pris depuis 2010 la compétence « Eveil Musical dans les écoles ». Cette action, qui vise à développer et à dynamiser la pratique des activités d'éducation musicale dans les écoles, était auparavant pilotée par le SIGAL avec le partenariat du Centre de Documentation des Ecoles Rurales (CDER).



La mise en place d'une nouvelle procédure

Durant l'année 2012, la Communauté de Communes, en étroite collaboration avec la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Rumilly et la Direction Académique des services de l'Education Nationale, a élaboré un nouveau cadre pour l'examen des projets Eveil Musical proposés par les écoles.

Les écoles du canton de Rumilly ont ainsi reçu en juin les modalités et le calendrier en vue de la constitution des dossiers nommés « Appels à Projet » pour la rentrée scolaire 2012 / 2013. Ces dossiers ont été étudiés ensuite selon des critères redéfinis et dans le cadre d'une enveloppe budgétaire préalablement fixée à hauteur de 70 000 €.

Cette nouvelle organisation permet une mutualisation des moyens mis en œuvre pour l'éveil musical. Elle a pour objectif le développement des pratiques d'éducation musicale dans les écoles du canton de Rumilly et d'ouvrir à la culture tous les élèves du canton quelle que soit leur école.

Pour l'année scolaire 2012/2013, 20 projets pour 8 écoles de Rumilly (dont 4 pour l'école René Darmet) et 9 écoles des communes du canton ont été retenus. Les thématiques restent variées : musiques et danses du monde, percussions, spectacle inspiré du monde du cirque, jeux et rythmes du corps, théâtre et musique autour du thème du loup...

Le cinéma de plein air

Depuis 2009, la Communauté de Communes propose chaque été 3 séances de cinéma en plein air dans trois communes du canton de Rumilly en partenariat avec les maires, Cinébus 74 et le Cinéma de Rumilly. Ces séances gratuites sont devenues un rendez-vous nocturne pour les habitants et les touristes.



Au cours de l'été 2012, les communes de Lornay, Vaulx et Massingy ont accueilli cette animation appréciée par quelques 200 spectateurs à chaque séance :

- « RIO », dimanche 22 juillet 2012 à Lornay
- « Les vacances de Ducobu », dimanche 29 juillet 2012 à Vaulx
- « Les femmes du 6ème étage », samedi 11 août 2012 à Massingy

Le terrain, l'accès à l'eau et l'électricité ont été mis à disposition par les communes participantes, qui ont veillé au bon déroulement de la soirée. Pour cause d'intempéries, la 1ère séance a eu lieu dans la salle des fêtes de Lornay.

Cette année, les participants ont eu l'opportunité de découvrir en début de séance le film réalisé en 2011 par le SIGAL (Syndicat mixte intercommunal pour la gestion du contrat global et le développement de l'Albanais) dans le cadre des journées Nature et Sports Euro'Meet. Ce film d'une durée de 5 mn permet de découvrir l'Albanais grâce à de très belles prises de vue de paysages et de patrimoine avec pour fil conducteur le VTT.

L'Office de Tourisme de l'Albanais en Pays de Savoie

La subvention de la Communauté de Communes versée à l'EPIC pour l'année 2012 s'élève à 174 155 €, pour un budget total de fonctionnement s'élevant à 189 955 €.

LES CHIFFRES CLÉS 2012
- 278 jours d'ouverture par an et 7 jours/7 durant la période estivale
- 4620 demandes traitées, dont 3045 à l'accueil et 1358 par téléphone

Depuis le 1er janvier 2012, l'Office de Tourisme revêt le statut d'EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) et a changé son appellation en « Office de Tourisme de l'Albanais en Pays de Savoie ».

L'EPIC a été mis en place par la Communauté de Communes du Canton du Rumilly, qui en est son financeur, suite à une décision du Conseil Communautaire. L'Office de Tourisme est lié à la Communauté de Communes par une convention d'objectifs établie pour trois ans.

Les principales missions de l'Office de Tourisme

- Accueil et information des touristes, de la population locale et des socioprofessionnels concernant les activités, les hébergements, les commerces, les visites...
- Promotion et communication touristique du territoire via les différents supports et actions de l'Office (brochures, site internet, présence sur des salons...)
- Coordination des acteurs et partenaires du développement touristique local
- Valorisation le patrimoine en organisant des visites guidées (scolaires, groupes, individuels)
- Observation touristique
- Valorisation des animations et du tissu associatif local
- Accompagnement des porteurs de projets par la mise à disposition de statistiques, l'accompagnement vers une labellisation et la mise en relation avec les instances touristiques concernées
- Classement des meublés de tourisme du territoire (jusqu'en octobre 2012)

Les nouveaux locaux

L'Office de Tourisme a déménagé, en même temps que les autres services intercommunaux, dans les nouveaux locaux de la Manufacture. L'Office de Tourisme offre aujourd'hui aux visiteurs des conditions d'accueil optimales.

Différents **espaces** sont identifiés dans ce nouveau local :

- Un espace accueil, avec une large banque d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite,
- Un espace attente et détente, avec table et fauteuils pour feuilleter une brochure ou faire une pause,
- Un espace enfants, aux couleurs de Sophie la Girafe® pour que les bambins puissent se divertir en attendant leurs parents,
- Un espace satisfaction où des questionnaires seront mis à disposition des visiteurs pour recueillir leurs remarques et suggestions,
- Un espace exposition/découverte, situé derrière la vitrine, permettant de valoriser des partenaires et acteurs locaux.

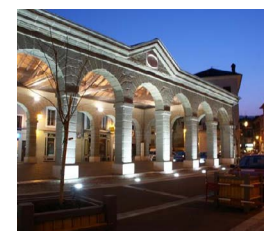
Les animations estivales

Les pots d'accueil

L'Office de Tourisme a organisé 3 pots d'accueil en juillet et août à destination des vacanciers, réunissant au total plus de 90 familles (contre 76 familles en 2011), soit environ 250 personnes.

La randonnée accompagnée

Une randonnée pédestre accompagnée a été organisée le 10 août afin de faire découvrir les sentiers du Clergeon. Par un temps magnifique, les participants ont pu découvrir les superbes paysages de l'Albanais.



Les visites guidées de Rumilly

Une visite guidée du Rumilly historique a été organisée durant l'été. Encadrée par une nouvelle guide-conférencière Emilie Chiara.

L'Office de Tourisme gère également les visites à la demande émanant de groupes (associations, scolaires,...) tout au long de l'année.

Les visites commentées

Trois visites ont été organisées : La Champignonnière (49 personnes inscrites à l'OT), Les Lamas de Salagine (nouveauté 2012, 100 participants dont 29 inscrits à l'OT), Gaec les Châtelets (15 personnes).

La communication

La nouvelle identité visuelle

Le nouveau logo de la destination « Albanais en Pays de Savoie » a été validé lors du Comité de Direction de l'Office de Tourisme du 8 novembre 2012.

En lien avec les éléments composant l'identité du territoire, ce nouveau logo moderne et épuré est représentatif des atouts touristiques de l'Albanais.



Le site internet

www.albanais-tourisme.com, créé en 2005, connaît chaque année une hausse de fréquentation, et comptabilise en 2012 environ 30 000 visites. Ce constat conforte l'idée qu'Internet est aujourd'hui l'outil le plus performant pour entrer en contact avec les touristes. Au dernier trimestre 2012, un marché public a été lancé afin de créer le nouveau site internet de l'Office de Tourisme.

Les salons

Afin de promouvoir la destination auprès des cibles de clientèles, l'Office de Tourisme a participé à certains salons.

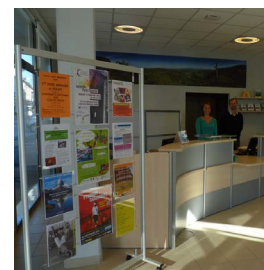
- Le Salon du Randonneur, à Lyon du 23 au 25 mars 2012,
- Savoie Randolac, à Aix-les-Bains du 26 et 27 mai 2012,
- Les Journées de l'Habitat, à Rumilly du 30 mars au 1er avril 2012.

Les éditions

- La brochure touristique : présentation générale du territoire, informations pratiques et liste des activités, des hébergements et restaurateurs de l'Albanais [diffusée gratuitement]
- La Carte touristique « Entre 3 lacs » : découverte des richesses et sites touristiques entre les lacs Léman, Annecy et Bourget.
- Le livret « Histoire Patrimoine » : Découverte du patrimoine de Rumilly et Alby-sur-Chéran [gratuit]
- Le Plan de Rumilly : plan officiel de la ville avec répertoire des rues, liste des services. Au verso, présentation du territoire de l'Albanais avec une carte [gratuit]
- le Livret « Patrimoine en Albanais... Une invitation à la découverte » présentant l'histoire, les traditions, le patrimoine bâti et naturel sur les 29 communes de l'Albanais [3 euros]
- le Topo-guide « Randonnées découvertes pédestres » : descriptifs détaillés de 10 itinéraires de randonnée [4 euros]
- le Topo-guide « Balades découvertes pédestres » : descriptifs détaillés de 8 itinéraires de balades [3 euros]
- la carte « Promenade et Randonnées dans l'Albanais » : présentation de nombreux sentiers pédestres et VTT [2 euros]
- la Carte « Centre VTT-FFC de l'Albanais » : tous les itinéraires VTT de l'Albanais [1 euro]

La photothèque

L'Office de Tourisme a décidé de renouveler entièrement sa photothèque en investissant 2000 euros sur deux ans (2012/2013). Pour cela, la structure travaille avec un photographe professionnel reconnu, Gilles Lansard, habitant Val-de-Fier.



Mutualisation des services

Le secrétariat de mairie

Le réseau des secrétaires de mairie

2012 :
3 réunions
du réseau
des secrétaires
de mairie

Depuis 12 ans, les 18 secrétaires de mairie du canton se réunissent tous les trimestres sur le principe de l'accueil itinérant. Il favorise les échanges entre les agents des communes mais aussi avec la Communauté de Communes et permet une meilleure connaissance de l'intercommunalité et de ses pratiques.

Pour les secrétaires, le réseau constitue une source d'informations et d'échanges sur leurs pratiques professionnelles et permet pour certaines de rompre de leur isolement. Le réseau propose aux agents des communes des actions de formation adaptées à leur besoin. Des outils de travail concertés ont été élaborés comme le guide administratif, des fiches de procédure... C'est aussi grâce aux observations du réseau et pour répondre aux besoins des mairies que la Communauté de Communes a créé le service mutualisé de secrétariat de mairie itinérant.

La secrétaire de mairie itinérante

En 2012, Audrey DAVIET, secrétaire de mairie itinérante, est intervenue dans 6 communes du canton : 1 commune pour du renfort et 5 pour du remplacement provisoire.

Le bilan de l'activité marque une diminution des heures travaillées en mairie : 203h en 2012 contre 405h en 2011 et 292 heures effectuées en 2010. Le reste du temps de l'agent a été consacré au service eau et assainissement.

Le service Bâtiment de la ville de Rumilly

Depuis l'aménagement dans les nouveaux locaux, les agents du service Bâtiments de la Ville de Rumilly interviennent dans les bureaux de la Manufacture pour réaliser tous les petits travaux d'entretien.

Un projet est en cours d'étude pour la mise à disposition du service nettoyage des bâtiments de la ville de Rumilly pour les locaux de la Communauté de Communes, pour une mise en place opérationnelle prévisionnelle mi 2013.

Le projet de mutualisation du service informatique et réseaux

La Communauté de Communes et la Ville de Rumilly travaillent depuis 2012 sur un projet de mutualisation du service des systèmes d'informations (informatique et téléphonie) de la ville de Rumilly au profit des communes qui le souhaitent et de la Communauté de Communes.

Pour ce qui concerne la Communauté de Communes, les propositions de mutualisation de services concernant l'informatique et la téléphonie permettraient de répondre à un besoin sur le plan technique, matériel et humain. La mutualisation se mettra en place progressivement en 3 phases d'intégration pour une durée totale estimée à environ 6 mois : elle permettra la mise à niveau des infrastructures et leur adaptation pour un fonctionnement avec celles de la ville et la mise en place d'un plan de continuité d'activité (PCA) dont un plan de reprise d'activité (PRA).

Communication et événements

La communication

Indispensable à la connaissance des projets et de l'action des élus, le service communication est le **relais principal d'information et de lisibilité de la Communauté de Communes auprès de la population.**

Ses missions principales sont d'informer les citoyens, les médias et les structures publiques sur les actions de la collectivité en réalisant l'ensemble des moyens écrits et numériques mis à disposition.

La Commission Communication est composée d'un représentant de chacune des 7 autres Commissions spécialisées de la collectivité. Elle se charge de **préparer et d'assurer le suivi des grandes actions de communication et les événementiels** mis en place dans le cadre du budget alloué. Un travail d'équipe est ainsi constamment mené en interne entre élus et services pour restituer au mieux l'actualité de la collectivité.

Les publications

Le magazine d'informations de la Communauté de Communes

Deux numéros du magazine d'informations de la Communauté de Communes ont été publiés en janvier et en juillet 2012. La conception graphique est réalisée par Future Création suite au renouvellement du marché public début 2012. Il est distribué aux habitants du canton par la Poste. Des exemplaires sont également mis à disposition dans les mairies et auprès des partenaires.

Le guide des transports scolaires et les fiches horaires

Le livret d'information des transports scolaires a été réactualisé et mis en forme par le service. Les fiches horaires par commune ont été retravaillées pour plus de clarté. La charte de la collectivité a été également appliquée sur la carte de transport.

Le Trott'Infos, la lettre d'informations du Relais Itinérant Assistants Maternels et Parents

Cinq numéros du Trott'infos ont été mis en forme en interne. Le personnel du RAM se charge de la rédaction des contenus et de l'envoi des 1000 exemplaires aux assistants maternels et parents.

La Gazette, la lettre d'informations aux bénéficiaires du portage de repas

Un numéro a été réalisé en été 2012 et reproduit à 200 exemplaires. A destination des bénéficiaires du portage de repas à domicile, elle présente les actualités du service.

Le P'tit Barjaqueur, la lettre d'informations de la Plateforme des Service à Domicile (SIGAL)

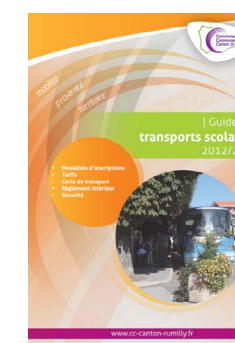
Ce journal de 4 pages en couleur est conçu par le service Communication et reproduit à 1000 exemplaires. 2 numéros ont été publiés en septembre et décembre 2012 et distribués aux bénéficiaires de l'ADMR par le relais de la Plateforme des services à domicile.

La charte graphique

Le service travaille régulièrement sur la mise à jour des supports de communication utilisés en interne afin d'harmoniser les visuels et appliquer la charte graphique établie.

Le bilan d'activités

Un rapport d'activité de la Communauté de Communes et du SIGAL est conçu chaque année par le service communication après transmission des données par les services.



Le web

Le numérique est également au centre de la communication publique et fait partie intégrante du service.



Le site Internet www.cc-canton-rumilly.fr

Le site web de la Communauté de Communes a fait l'objet d'une refonte dont la nouvelle version a été mise en ligne en février 2012. Les usagers peuvent désormais naviguer sur une version plus claire et plus complète qui présente de nouvelles fonctionnalités.

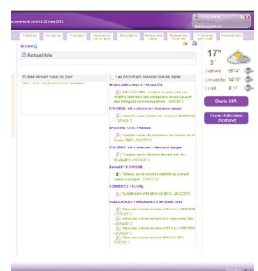
Le règlement de la facture d'eau potable et d'assainissement peut se faire désormais directement en ligne, une place plus importante est notamment octroyée aux actualités et événements de la collectivité en page d'accueil. La création de raccourcis permet aux internautes d'accéder plus facilement aux rubriques. Un système de cartographie interactive a également été mis en place afin de guider les usagers dans leurs recherches d'informations.

Les actualités et les informations contenues sur le site sont régulièrement mises à jour par le service tout au long de l'année.

Le réseau Extranet extranet.cc-canton-rumilly.fr

Les différents modules du réseau Extranet sont opérationnels et géré par le service depuis sont installation en 2008.

Ce réseau permet une véritable plateforme d'échanges et de services entre les élus et les agents de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et de ses communes membres.



Les relations presse

Des communiqués de presse ont été transmis à la presse locale tout au long de l'année sur l'actualité des services de la Communauté de Communes (transports scolaires, portage de repas, RAM...). La presse est régulièrement invitée aux événements et manifestations organisés par la Communauté de Communes.

Les salons

Le Forum des Entreprises et de l'Emploi

Le Relais Itinérant d'Assistants Maternels et la Plateforme des Service à Domicile (SIGAL) ainsi que Virginie CANAC, chargée de Développement Economique, ont participé au Forum des Entreprises et de l'Emploi qui s'est tenu à Rumilly le mercredi 21 mars 2012.

- Réalisation des supports de présentation pour les services présents
- Animation d'un stand

Les Journées de l'Habitat

La Communauté de Communes a participé à la 15e édition des « Journées de l'habitat » les 30,31 et 1er avril 2012 :

- Montage et installation du stand de la Communauté de Communes et du SIGAL
- Réalisation des panneaux d'affichage présentant les différentes activités de la Communauté de Communes et les actions du Contrat de Développement Durable de l'Albanais
- Rédaction d'articles pour diffusion dans l'édition spéciale des Journées de l'Habitat

Depuis sa création en 2004, le service Communication évolue avec la collectivité. Outre la gestion des principales activités de communication, le service a pris en charge une partie du **domaine culturel** : gestion de l'action Eveil Musical dans les écoles et organisation de séances de cinéma de plein air dans les communes pendant l'été.

Les événements

21 septembre 2012 : L'inauguration des nouveaux bâtiments

Des portes-ouvertes grand public de 14h00 à 17h00



De nombreux visiteurs sont venus découvrir le bâtiment et les services intercommunaux. Du cadeau de bienvenue en marque-page à une visite groupée des locaux, ils ont été reçus tour à tour par les agents et les élus tout au long de l'après-midi. Dans une ambiance conviviale et pédagogique, les visiteurs ont ainsi découvert le travail de chacun à travers la présentation des compétences exercées par les services intercommunaux. La visite s'accompagnait d'un quizz sur le fonctionnement des collectivités et s'est ainsi ponctuée d'échanges et d'interrogations, en se terminant finalement sur une exposition historique du bâtiment au dernier étage.

Une inauguration officielle à 18h00



Elus du canton et partenaires ont été conviés à 18h pour la symbolique coupure de ruban à l'entrée des locaux, qui officialisait l'inauguration. Tout le monde s'est ensuite rassemblé dans la Salle de l'Albanais pour entendre l'allocution du Président de la Communauté de Communes Pierre Blanc, honoré des personnalités présentes. La teneur du discours rappelle les 10 années passées au Cheval Blanc, avec les évolutions qui s'en suivirent et la nécessité d'affirmer une identité commune à l'échelle du territoire, grâce un projet global qui réunit aujourd'hui sous un même toit plusieurs structures collectives.

25 octobre 2012 : La réunion publique

Le bilan du projet communautaire à mi-mandat



Un rendez-vous à mi-parcours a été programmé pour établir le bilan des actions engagées par la collectivité en début de mandat. Cette réunion publique, animée par Patrice Mallet (journaliste à TV8 Mont-Blanc) s'est déroulée au Quai des Arts à Rumilly.

En 1ère partie, les élus ont tout d'abord détaillé le bilan du projet communautaire aux participants en rappelant les grands enjeux du mandat dans un territoire en pleine évolution. Chacun des Vice-présidents a ensuite exposé l'avancée des actions dans son domaine de compétence en apportant des explications sur les réalisations, mais aussi sur le report de certains projets. Le débat et les échanges ont été animés par les questions posées directement dans la salle et celles relayées par la radio FMR.



Un second temps a été consacré à l'avancée des grands projets en Albanais qui restent à mener sur le territoire. Les élus ont présenté les actions engagées notamment dans la création de zones d'activités économiques, l'élaboration du Schéma Directeur des transports et déplacements, la construction du futur 49ème collège du Département, la piscine couverte et le Programme Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Voir Présentation sur le « Projet communautaire » p.6 à 8

1er décembre 2012 : Le séminaire des élus

Les relations entre communauté de communes et communes



Un séminaire dédié à l'ensemble des élus locaux du périmètre de la Communauté de Communes s'est déroulé le 1er décembre 2012 dans l'enceinte du Lycée de l'Albanais. Ce rendez-vous a été l'amorce d'une première réflexion sur le thème « des relations entre structures communales et intercommunales » auquel ont participé environ 90 élus. En première partie de cette journée, différents sujets ont été abordés et animés par Christine Bremond (Mairie Conseil) tels que les rôles respectifs de chacune des structures, les règles de gouvernance, la clause générale des compétences et les moyens. La deuxième partie a été consacré à un partage d'expériences avec la présence d'élus locaux de la Communauté de Communes du Bassin Bellegardien venus témoigner.

Le recensement des marchés publics

Le bilan des marchés publics ou accords-cadres recensés (2010-2012) par le service Marchés publics / Affaires juridiques



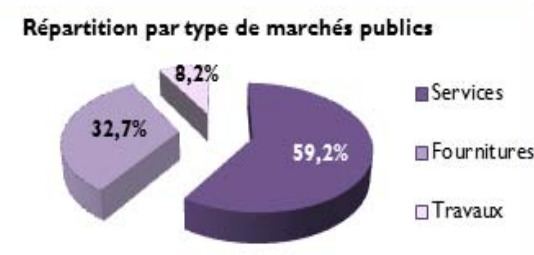
- 49 marchés conclus :
 - 5 marchés renouvelés
 - 44 nouveaux marchés parmi lesquels figurent 11 marchés subséquents.
- 47,2% des marchés publics du prévisionnel 2012 ont été lancés ;
- 33 lancements de consultation :
 - Marchés à procédure formalisée : 4
 - Marchés à procédure adaptée : 14
 - Lettres de consultation (inférieures à 15 000 € HT) : 10
 - Marchés subséquents liés à un accord-cadre multi-attributaire : 5

Parmi les consultations lancées, 57,6% correspondent à des marchés non prévus tandis que 42,4% correspondent au prévisionnel.

16 marchés intègrent une clause environnementale dans les critères de sélection (soit 48,5% par rapport au nombre de marchés lancés en 2012) dont 3 ont été lancés selon une procédure formalisée. Le critère de jugement relatif à l'environnement est en moyenne pondéré à 10,6 % ;

- Environ 100% des retraits de DCE sur la plate-forme de dématérialisation ;
- 9 plis dématérialisés (6,6%) sur un total de 136 plis remis;

La répartition des Marchés publics 2012 par type de marchés



La synthèse globale et les perspectives

La synthèse globale 2012

- Augmentation significative du volume des marchés publics entre 2010 et 2012.
- Acquisition d'un logiciel d'aide à l'élaboration des pièces constitutives des marchés publics (MARCO).
- Intervention accrue du service dans le domaine technique en complément de la partie administrative :

Elaboration de pièces techniques, analyse des offres, suivi des comités techniques, aide aux services opérationnels pour :

- Les marchés publics relevant de l'administration générale ainsi que de l'aménagement des nouveaux locaux de la Communauté de Communes : 13 marchés publics concernés
- Les marchés subséquents découlant des accords-cadres de maîtrise d'œuvre.



- Continuité dans le travail interservices (fonctionnels et techniques),
- Echanges avec les entreprises :
 - Evolution des moyens de communications avec les entreprises : courriers (nombre constant), mails (en légère baisse), échanges téléphoniques (plus fréquents), échanges via la plate-forme de dématérialisation (en développement),
 - Nombre de courriers **postaux** envoyés : 195 dont 7 précisions complémentaires.

Les perspectives et objectifs pour l'année 2013

- Vers une stabilité du nombre de marchés publics conclus,
- Augmentation du nombre de marchés de travaux concernant le service eau et assainissement suite aux marchés de maîtrise d'œuvre conclus en 2012,
- Développement du rôle d'ingénierie et de conseil auprès de plusieurs structures dans le cadre de la mutualisation des services fonctionnels,
- Continuité de l'intégration de la dimension environnementale dans les critères de sélection des offres pour les marchés publics,
- Vers un recensement général au sein des structures des lettres d'invitation à concourir lancées directement par les services opérationnels,
- Instauration d'un outil permettant le suivi des dépenses de familles homogènes.

La dématérialisation

Depuis le début d'année 2012, un accès direct aux marchés publics en cours via le chemin "accès directs / marchés publics" (en lien avec notre plateforme de dématérialisation) est disponible sur le nouveau site internet de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly www.cc-canton-rumilly.fr

L'évolution de la réglementation

Depuis le 1er janvier 2010 :

- Marchés > 90 000 € HT : obligation de publier les avis de publicité et les dossiers de consultation sur le profil acheteur,
- Marchés d'achat de fournitures informatiques ou de services informatiques > 90 000 € HT : obligation de transmettre les plis par voie électronique.

Depuis le 1er janvier 2012 :

- Marchés > 90 000 € HT : obligation d'accepter de recevoir les plis transmis par voie électronique,
- Marchés d'achats informatiques > 90 000 € HT: obligation de dématérialiser les offres.

Depuis le 1er octobre 2012 :

- Possibilité pour les candidats à un marché public d'utiliser le certificat électronique de leurs choix.
- Marchés > 90 000 € HT : obligation d'accepter de recevoir les plis transmis par voie électronique,
- Marchés d'achats informatiques > 90 000 € HT: obligation de dématérialiser les offres.

Les principes et avantages

- Faciliter l'accès aux marchés publics,
 - Possibilité d'être directement informé du lancement d'une consultation via une « alerte électronique » émise par la plateforme,
 - Possibilité d'être directement informé par mails des modifications de dossier de consultation en cours.
- Confidentialité des offres garantie,
- Réduction des délais et absence de frais d'expédition,
- Réduction des déplacements de dernière minute,
- Réduction du volume de papier.

LA DEMATERIALISATION EN CHIFFRES EN 2012

- **1717 visites** sur la plateforme de dématérialisation accessible depuis notre site internet
- **398 retraits** de dossier de consultation des entreprises
- **24 avis** attribués
- **9 dépôts** d'offres dématérialisées

Les affaires juridiques

Les objectifs

- Sensibiliser les services sur les domaines à risque
- Mise en œuvre des procédures internes pour développer la prévention des litiges
- Développer la veille juridique

Les missions

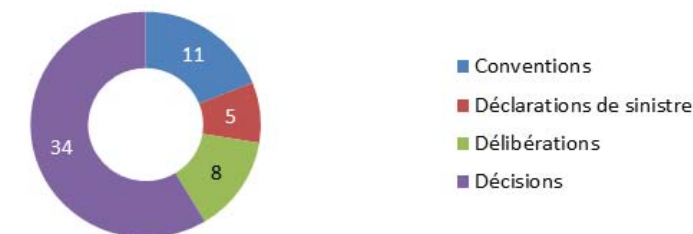
Expertise juridique à la disposition des élus et des agents

- Assurances : suivi des contrats d'assurances, des attestations, des sinistres et conseils
- Suivi de dossiers spécifiques
 - La Manufacture : suivi de l'aménagement
 - La Ferme du plan d'eau : suivi du projet de copropriété avec la commune de Rumilly
 - La mutualisation des services et des moyens : analyse du besoin et proposition d'actions spécifiques :
 - Commande publique
 - Affaires juridiques
- Assistance juridique aux réunions techniques
- Réponse aux questions juridiques ponctuelles
- Conseil pour une rationalisation des procédures internes
- Développement d'une veille juridique (Marchés publics, contrats administratifs, ...)

Expertise juridique pour le règlement des litiges et résiliations de contrats

- Protocoles transactionnels, négociations
- Demandes d'indemnisation
- Résiliations

Nombre d'actes/contrats administratifs suivis par le service MP/AJ - Année 2012 (Hors marchés publics/litiges)



Le budget principal 2012

D'où proviennent les ressources financières ?

Le 28 mars 2012, la Communauté de Communes du Canton de Rumilly adoptait son budget de l'année 2012, reflet des politiques menées, qui permet de financer le programme sur lequel les élus ont été mandatés.

Les principales ressources de la Communauté de Communes :

■ Impôts locaux : 5 640 499 €

En fonctionnement, une masse se distingue : la fiscalité. Les taxes locales constituent une source déterminante pour les finances de la Communauté de Communes puisqu'elles représentent 59,7 % des recettes réelles de fonctionnement du budget principal. Vu le contexte économique difficile, la volonté a été de maintenir les taux de 2010 des 4 taxes locales (Taxe d'Habitation 4,09 % / Taxe Foncière sur Propriété Bâtie 2,70 % / Taxe Foncière sur Propriété Non Bâtie 9,86 % / Cotisation Foncière des Entreprises 4,93 %).

Au vu du besoin de financement appelé par le SITO, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) passe de 10,36 % en 2011 à 10,93 % en 2012.

■ Report des résultats excédentaires : 2 745 041 € 62

Résultats de clôture de l'exercice 2011 reportés dans le cadre du budget primitif 2012 permettant de financer une partie des actions menées.

■ Participations financières et Dotations : 2 132 533 € 60

Les projets menés sont subventionnés partiellement par différents partenaires. La C3R perçoit notamment des subventions du Conseil Général et participations de certaines communes dans le cadre du service « Transports Scolaires » (1 247 000 €). Les concours de l'État constituent une autre catégorie de ressources qui ont pour objectif de compenser les exonérations et dégrèvements d'impôts locaux décidés par l'État.

■ Produits des services : 1 080 000 €

Il s'agit de produits appelés auprès des usagers qui bénéficient de services apportés par la C3R, tels que le portage de repas à domicile (237 000 €), les Transports Scolaires (144 000 €) et notamment des atténuations de charges portant sur divers frais de fonctionnement et charges de personnel dans le cadre de la mutualisation des services et des moyens (699 000 €).

■ Autofinancement : 783 759 €

■ Emprunt : 395 000 €

En ce qui concerne les dépenses d'investissement qui ne peuvent pas être autofinancées, la Communauté de Communes recourt à l'emprunt.

■ Autres produits divers : 40 495 € 23

« Gérer le budget d'une collectivité s'apparente à la bonne gestion du budget d'une famille : ne pas dépenser au-delà de sa capacité financière... Investir avec prudence est de rigueur... ne pas surestimer ses capacités de remboursement et ainsi ne pas se mettre dans une situation de surendettement... »

Vers quels types de dépenses les ressources sont-elles mobilisées ?

■ Protection et mise en valeur de l'environnement : 2 436 926 € 16

Le budget 2012 prévoit 2 436 926 € 16 de dépenses liées à ce seul secteur dont 2 395 312 € portant sur la contribution versée au syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères (SITOA) financé par la TEOM.

■ Administration générale : 2 282 625 € 67

Ce volet porte principalement sur les moyens généraux et techniques ainsi que le personnel. 699 000 € seront remboursés par différentes structures (SIGAL, SITO, Budgets annexes eau / assainissement...) dans le cadre notamment de la mutualisation des services et des moyens.

■ Infrastructures et déplacements : 1 731 135 € 52

Concernant la compétence « Transports Scolaires » 100 495 € 52 sont affectés à la signalétique dans un souci d'apporter une meilleure information aux usagers : 2 200 élèves sont transportés quotidiennement dans le canton de Rumilly.

■ Projet d'acquisition foncière : 1 200 000 €

Ce budget est alloué pour la construction du 49ème collège départemental sur le territoire de l'Albanais.

■ Sécurité civile et d'incendie : 869 776 €

La C3R contribue à hauteur de 869 776 € afin de financer une partie du coût de fonctionnement du Service Département d'Incendie et de Secours : Contingent d'incendie à la charge de la C3R en lieu et place de ses communes membres depuis 2002.

■ Locaux et aménagements : 713 227 €

Ce budget porte sur la dernière tranche du programme d'investissement des locaux de la Communauté de Communes. Le coût de revient de l'opération totale s'élèverait à 2 322 € le m².

■ Autofinancement : 783 759 €

■ Politique touristique, culturelle et sportive : 525 155 €

Ce budget porte notamment sur l'entretien et le balisage de sentiers de randonnées pour 23 000 € ; 70 000 € en ce qui concerne l'éveil musical dans les écoles maternelles et primaires qui relève de la compétence de la C3R depuis mai 2010 ; 250 000 € pour la réhabilitation de la maison du vélo située sur la base de loisirs à Rumilly ; 174 155 € 00 € au volet Tourisme ; 8 000 € pour le cinéma itinérant.

■ Réserve financière: 450 000 €

Ce poste est dédié au projet communautaire

■ Action économique : 358 425 €

Dont 300 000 € dédiés en prévision de la future Zone d'Activité Economique le « Madrid » à vocation tertiaire.

L'objectif de ce site d'accueil, destiné à être commercialisé à des entreprises pour l'exercice de leurs activités économiques, est de renforcer et de structurer le tissu local économique grâce à une offre foncière et immobilière adaptée.

■ Contribution au SIGAL : 340 439 €

La contribution allouée au SIGAL dans le cadre des actions pérennisées du Contrat Global de Développement de l'Albanais ainsi que le Contrat de Développement Rhône-Alpes porte sur différents volets (habitat, déplacement, économique, tourisme, PSADER).

■ Services à la population : 316 722 € 77

L'objectif est double. Apporter d'une part, un soutien au profit des personnes âgées par le biais du portage de repas à domicile qui profite à environ 140 bénéficiaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes et, à travers un partenariat financier auprès de l'ADCR. Et d'autre part, dans le domaine de la petite enfance, le relais d'Assistantes Maternelles et Parents, créé en 2007, offre ses services à titre gracieux en tant qu'espace d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation.

■ Remboursement de la dette : 270 500 €

■ Politique du logement et cadre de vie : 211 572 €

Ce volet permet de répondre aux besoins de cette compétence dont 94 250 € sont dédiés au Programme Local de l'Habitat sous forme d'aides financières en matière de logements sociaux.

■ Divers :

- étude financière et fiscale : 62 800 €
- mutualisation des services et sa réflexion en cours : 30 000 €
- Dépenses imprévues : 69 675 €
- Actions communication : 44 589 € 66 incluant la refonte du site internet
- Subventions et participations diverses : 20 000 €

■ Fonds de péréquation horizontal : 100 000 €

Faute d'avoir connaissance du montant de prélèvement, cette prévision budgétaire correspond redevable au titre de la répartition des ressources au niveau national.

La fiscalité 2012

La fiscalité directe locale

Le 4 mai 2009, le Conseil Communautaire adoptait le projet communautaire qui se décline en compétences et actions à mener à court terme (< 3 ans), moyen terme (6 ans) et long terme (au-delà de 6 ans) pour chacun des domaines de compétences de la Communauté de Communes :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Services à la population
- Environnement et développement durable
- Habitat
- Transports, déplacements et infrastructures
- Tourisme, sport, culture

C'est par ailleurs dans cet esprit de gestion pluriannuelle qu'il avait été demandé au Cabinet KPMG de mener son étude fiscale et financière. Le besoin qui avait été déterminé faisait ainsi ressortir une augmentation de la fiscalité locale de + 50 %, qui fut adoptée au titre de l'année 2010 : l'objectif visé étant de se situer à hauteur de la fiscalité locale déterminée dans le cadre de cette étude. En effet, la prospective financière émanant du Cabinet KPMG a également montré que la Communauté de Communes devait se donner les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet communautaire dès l'année 2010, compte tenu notamment des perspectives financières du secteur public local à moyen terme.

Ainsi et conformément aux engagements initiaux de ne pas réviser les taux de la fiscalité locale jusqu'en 2012, les taux de l'année 2011 adoptés lors du Conseil Communautaire du 4 avril 2011 ont été reconduits au titre de l'exercice 2012.

- Taxe d'Habitation :	4,09%
- Taxe Foncière Bâtie :	2,70 %
- Taxe Foncière Non Bâtie :	9,86 %
- Cotisation Foncière des Entreprises :	4,93 %

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La contribution versée au syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères (SITOA) :

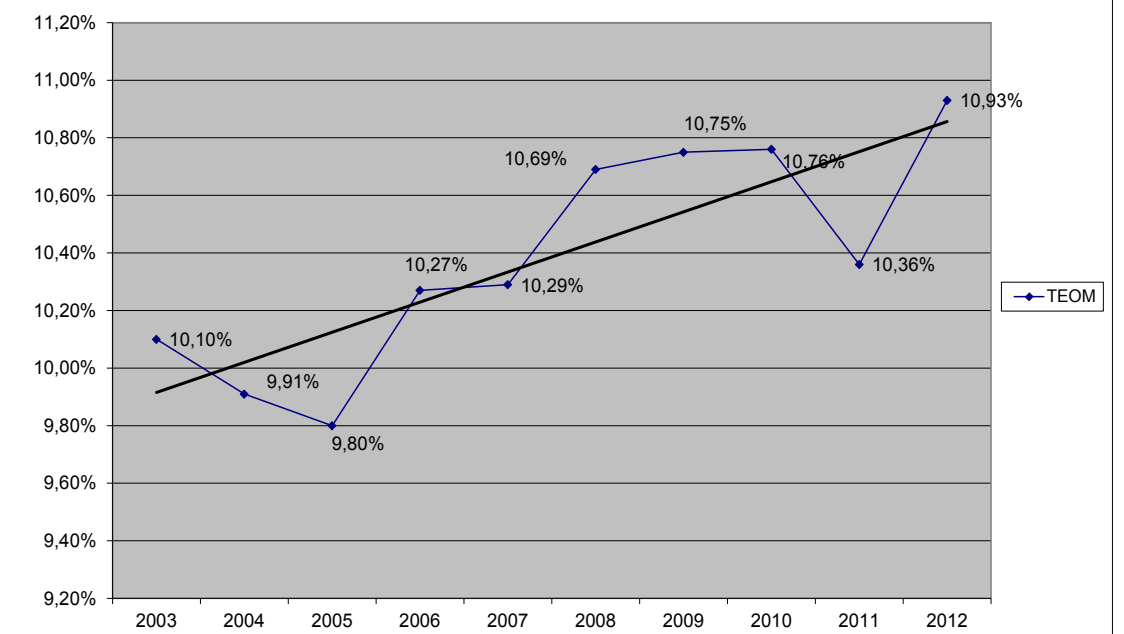
Depuis l'année 2003, la Communauté de Communes a compétence pour lever la TEOM auprès de ses contribuables.

Le besoin de financement prévisionnel du SITOA qui est appelé auprès de la Communauté de Communes se chiffre à 2 395 311 € au titre de l'année 2012.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères s'est élevée à 10,93 % en 2012, soit une augmentation de 5,50 %.

Année	Besoin de financement	Taux de la TEOM	Variation
2003	1 404 382 € 00	10,10 %	-
2004	1 522 073 € 84	9,91 %	- 1,88 %
2005	1 573 970 € 70	9,80 %	- 1,11 %
2006	1 673 763 € 75	10,27 %	+ 4,80 %
2007	1 768 187 € 51	10,29 %	+ 0,19 %
2008	1 890 711 € 00	10,69 %	+ 3,89 %
2009	2 008 366 € 00	10,75 %	+ 0,56 %
2010	2 089 896 € 96	10,76 %	+ 0,09 %
2011	2 119 580 € 00	10,36 %	- 0,40 %
2012	2 395 311 € 53	10,93 %	+ 5,50 %

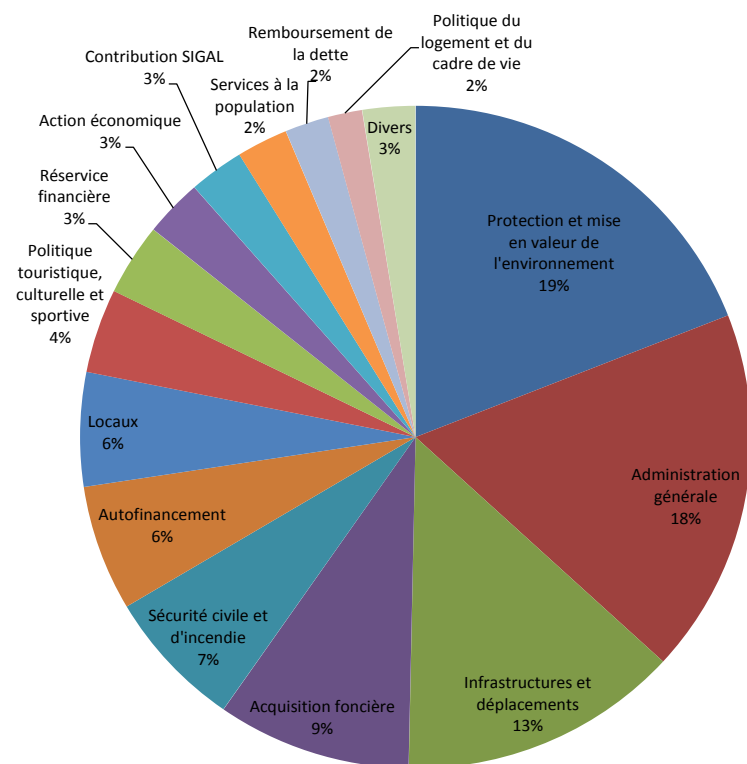
L'évolution des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères



Le budget de l'année 2012

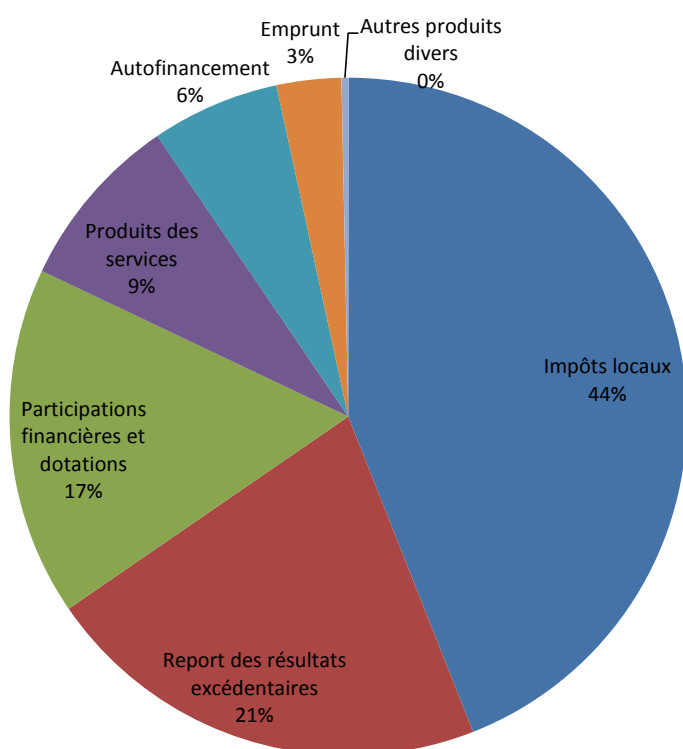
Le Budget Primitif 2012 a été voté à hauteur de 9 461 653 € 64 en fonctionnement et à 3 355 674 € 81 en investissement, soit un budget de 12 817 328 € 45 toutes sections confondues.

Les dépenses 2012



Protection et mise en valeur de l'environnement	2 436 926,16 €
Administration générale	2 282 625,67 €
Infrastructures et déplacements	1 731 135,52 €
Acquisition foncière	1 200 000,00 €
Sécurité civile et d'incendie	869 776,00 €
Autofinancement	783 759,00 €
Locaux	713 227,00 €
Politique touristique, culturelle et sportive	525 155,00 €
Réserve financière	450 000,00 €
Action économique	358 425,00 €
Contribution SIGAL	340 439,00 €
Services à la population	316 722,77 €
Remboursement de la dette	270 500,00 €
Politique du logement et du cadre de vie	211 572,00 €
Divers	327 065,33 €

Les recettes 2012



Impôts locaux	5 640 499,00 €
Report des résultats excédentaires	2 745 041,62 €
Participations financières et dotations	2 132 533,60 €
Produits des services	1 080 000,00 €
Autofinancement	783 759,00 €
Emprunt	395 000,00 €
Autres produits divers	40 495,23 €

Les délibérations du Conseil Communautaire

118 délibérations prises entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

Date	Thème	Intitulé
20/02/2012	Services à la Population : Petite Enfance	Présentation des résultats de l'étude Petite Enfance et des objectifs 2012- 2014.
	Transports déplacements infrastructures	Lancement d'une consultation pour la réalisation d'un schéma directeur des déplacements et infrastructures pour la Communauté de Communes du Canton de Rumilly
	Tourisme-Sport	Convention de mise à disposition de la ferme du plan d'eau par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly au profit de l'association La Maison du Vélo
	Environnement : Eau et assainissement	Syndicat de Bellefontaine : modification des statuts
	Environnement : Eau et assainissement	Abandon de l'exploitation de la source de Charmessy (Etercy).
	Environnement : Eau et assainissement	Autorisation pour lancer les avis de publicité au nom et pour le compte du Syndicat de la Veïse
	Environnement : Eau et assainissement	Tarifs 2011-2012 : correctifs
	Finances	Orientations budgétaires 2012
	Statuts	Modification des statuts de la Communauté de Communes : changement de siège social
	Personnel	Convention avec la commune de Marigny-St-Marcel
	Personnel	Convention avec l'Office de Tourisme de l'Albanais en Pays de Savoie (OTAPS)
	Environnement : Eau et assainissement	Convention avec le syndicat intercommunal de la Veïse pour la mise à disposition d'agents
Culture	Convention avec l'association sport 38 pour l'éveil musical	
26/03/2012	Fonctionnement	Installation d'un nouveau délégué communautaire suppléant
	Fonctionnement	Changement d'un délégué de la Communauté de Communes au comité syndical du SITO A
	Statuts	Modification des statuts du syndicat de la VEISE et du SITO A suite à leur changement de siège social
	Finances	Tarifs 2012/2013 pour les bénéficiaires du service intercommunal de portage de repas à domicile et politique tarifaire.
	Finances	Fixation des tarifs 2012-2013 du service des Transports scolaires
	Finances	Subvention exceptionnelle à la Société d'Economie Alpestre (SEA)
	Finances	Approbation du Compte Administratif 2011 du budget principal de la Communauté de Communes
Finances	Approbation du Compte de gestion 2011 du budget principal de la Communauté de Communes	

Date	Thème	Intitulé
28/03/12 (suite)	Finances	Approbation de l'affectation des résultats de clôture 2011 du budget principal de la Communauté de Communes
	Finances	Vote des Taux d'Imposition 2011 selon la règle de variation proportionnelle
	Finances	Vote de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
	Finances	Budget Primitif 2011 – Budget Principal
	Finances	Approbation du budget Primitif pour l'année 2011
	Finances	Autorisation de Programme / Crédits de Paiements (APCP) n° 1 concernant la réalisation des locaux : Avenant n° 5
	Finances	Décision budgétaire : Autorisation de Programme / Crédits de Paiements (APCP) n° 2 concernant le Programme Local de l'Habitat (PLH)
	Finances	Compte Administratif 2011 du Budget Annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)
	Finances	Budget Primitif 2011 du Budget Annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)
	Finances	Compte de Gestion 2011 du budget assainissement
	Finances	Compte Administratif 2011 du Budget Annexe Assainissement
	Finances	Approbation de l'affectation des résultats de clôture 2011 du budget annexe assainissement de la Communauté de Communes
	Finances	Budget Primitif 2012 du Budget Annexe assainissement
	Finances	Compte Administratif 2011 du Budget Annexe de l'Eau
	Finances	Compte de Gestion 2011 du budget annexe de l'eau
	Finances	Approbation de l'affectation des résultats de clôture 2011 du budget annexe de l'Eau de la Communauté de Communes
	Finances	Budget Primitif 2012 du Budget Annexe de l'eau
Environnement : Eau et assainissement	Attribution de l'accord-cadre multi attributaire de maîtrise d'œuvre multi attributaire pour les travaux simples de renouvellement et d'extension des réseaux d'assainissement et eau potable existants (hors station d'épuration) sur l'ensemble du territoire du canton de Rumilly	
Environnement : Eau et assainissement	Attribution de l'accord-cadre multi attributaire de maîtrise d'œuvre multi attributaire pour les travaux complexes de renouvellement et d'extension des réseaux d'assainissement et eau potable existants (hors station d'épuration) sur l'ensemble du territoire du canton de Rumilly	
Personnel	Création d'un poste d'ingénieur principal à temps complet et suppression d'un poste d'ingénieur	
Transports, déplacements, infrastructures	Modification du site d'implantation du projet de collège	
Finances	Signalétique : avenant à la convention de répartition des charges avec le SIGAL	
03/05/2012	Transports, déplacements, infrastructures	Convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien relative à la signalisation des points d'arrêt de transport scolaire du canton de Rumilly, avec le Département de la Haute-Savoie
	Finances	Décision modificative n°1
	Finances	Service eau et assainissement : régularisation de la TVA

Date	Thème	Intitulé
29/05/12	Environnement	Gaz de schiste : position de la Communauté de Communes
	Finances	Budget Assainissement - Décision modificative n°1
	Finances	Budget eau potable - Décision modificative n°1
	Accueil des gens du voyage	Gens du voyage : avenant à la convention avec le propriétaire du terrain de l'aire de grand passage
	Finances	Résiliation de la location du garage et révision du loyer du local mis à disposition du Relais Assistants Maternels et Parents par la commune de Vallières
	Personnel	Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
	Personnel	Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe et suppression d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe
02/07/2012	Environnement : Eau et assainissement	Participation à l'assainissement collectif (PAC) en substitution de la Prime pour Raccordement à l'Egout (PRE)
	Environnement : Eau et assainissement	Environnement, Eau et Assainissement : Achat de terrain pour la STEP de Vallières St Eusèbe
	Environnement : Eau et assainissement	Réalisation d'emprunt pour assurer le financement de la station d'épuration des eaux usées de Saint-Eusèbe / Vallières
	Environnement : Eau et assainissement	Demandes d'aides financières
	Environnement : Eau et assainissement	Rémunération de la coopérative de Sâles
	Environnement : Eau et assainissement	Enquête publique périmètres de protection de captage Val de Fier
	Transports déplacements infrastructures	Acquisition foncière sur le secteur de « Madrid » pour les projets de zone d'activité et collège
	Transports, déplacements infrastructures	Expérimentation d'une astreinte au service Transports scolaires
	Transports déplacements infrastructures	Convention de partenariat avec le Département de Haute-Savoie relative à l'élaboration du schéma directeur des déplacements et infrastructures
	Finances	Modification de la régie de recettes du service transports scolaires
	Finances	Budget principal : décision modificative n° 2
	Finances	Donation de biens mobiliers à titre gratuit aux communes membres de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et du SIGAL
	Finances	Ventes de biens au profit des associations du canton et des agents de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly
	Finances	Convention avec « La maison du Vélo » concernant la mise à disposition de biens mobiliers
	Finances	Ventes aux enchères d'un véhicule du service de portage de repas
Fonctionnement locaux	Convention de mise à disposition du service maintenance des bâtiments de la Commune de Rumilly	
Personnel	Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe et suppression d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe	

Date	Thème	Intitulé
08/10/12	Fonctionnement	Changement de délégués communautaires de la commune de Versonnex
	Fonctionnement	Changement de délégués communautaires de la commune de Sales
	Fonctionnement	Changement de délégués communautaires de la commune de Crempigny-Bonneguète
	Aménagement de l'Espace et Développement économique	Zone d'activité économique de Madrid : permis d'aménager
	Services à la Population	Relais Assistants Maternels et Parents : Renouvellement d'agrément du RAM et versement de la prestation de service
	Services à la Population	Relais Assistants Maternels et Parents : Contrat Enfance Jeunesse intercommunal
	Environnement, eau et assainissement	Groupement de commandes et travaux avec le SIVU du RIGOLET et le syndicat de la VEISE
	Environnement, eau et assainissement	Déclaration d'utilité publique des ressources de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly
	Environnement, eau et assainissement	Indemnisation des dommages agricoles
	Environnement, eau et assainissement	Indemnisation du transport des boues
	Environnement, eau et assainissement	Budget Assainissement - Décision modificative n°2
	Transports déplacements infrastructures	Avenant n°2 aux marchés de transports scolaires relatifs au maintien du droit des travailleurs en cas de transfert d'entreprise
	Transports déplacements infrastructures	Subvention à l'Association Prévention Routière dans le cadre de l'opération « La Vélo Ecole »
	Logement	Rectificatif d'une délibération sur les aides du PLH fiche 5 concernant une opération de construction de logements aidés l'Arlequin à Rumilly
	Finances	Exonération 2013 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
	Finances	Redevance spéciale
	Finances	Décision Modificative numéro 3 portant sur la participation financière allouée au Chantier Local d'Insertion (CLI)
	Finances	Subvention exceptionnelle du Football Club Sportif Rumilly Albanais
Personnel	Création de postes au sein du service eau et assainissement	
Personnel	Création d'un emploi fonctionnel de directeur général des Services	

12/11/12	Fonctionnement	Installation de nouveaux délégués de la commune de Marcellaz-Albanais
	Fonctionnement	Installation d'un nouveau délégué de la commune de Rumilly
	Transports, déplacements et infrastructures	Convention de groupement de commandes entre la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et le Conseil général pour les études nécessaires à la construction d'un collège et des équipements sportifs connexes sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly
	Aménagement de l'Espace et Développement économique	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) : Demande d'attribution pour l'aménagement de l'Eco-Parc Tertiaire au lieu-dit « Madrid »
	Services à la Population	Relais Assistants Maternels et Parents, événement « Baladalir » : convention de partenariat avec la commune de Marcellaz-Albanais pour la mise à disposition de cet espace de lecture

Date	Thème	Intitulé
12/11/2012 (suite)	Logement	PLH action n° 5 : Financement de l'opération « Côté Nature » sur la commune de Rumilly
	Environnement, eau et assainissement	Autorisation de signature de l'accord-cadre de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la station dépuratoire de Rumilly.
	Environnement, eau et assainissement	Attribution de l'accord-cadre pour la prestation de services de coordination en matière de Sécurité et Protection de la Santé pour les travaux de renouvellement et d'extension des réseaux assainissement et eau potable (hors stations d'épuration) sur le canton de Rumilly
	Environnement, eau et assainissement	Construction de la STEP de Vallières / St Eusèbe : Aides financières du SMDEA
	Finances	Subvention allouée auprès du Comité de foire et Décision Modificative n° 4
	Personnel	Création d'un poste d'agent social de 2ème classe à temps non complet (28/35ème) et suppression d'un poste de rédacteur à temps non complet (28/35ème).

17/12/2012	Fonctionnement	Installation nouveau délégué commune de Bloye
	Transports déplacements infrastructures	Projet de collège : Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes entre la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et le Conseil général pour les consultations nécessaires à la construction d'un collège et des équipements sportifs connexes sur le territoire de la commune de Rumilly
	Environnement, eau et assainissement	Avenant n°1 au marché de travaux de la STEP de Vallières/St Eusèbe - Sté SADE
	Environnement, eau et assainissement	Arrêt de la prime vidange
	Environnement, eau et assainissement	Abandon de la ressource de St Ours située sur la commune de Moye
	Environnement, eau et assainissement	Modification du mode de calcul de la Participation Assainissement Collectif (PAC)
	Environnement, eau et assainissement	Tarifs eau 2013
	Environnement, eau et assainissement	Tarifs assainissement 2013
	Tourisme - sport	Participation financière 2013 de la Communauté de Communes à l'Office de Tourisme de l'Albanais en Pays de Savoie
	Finances	Avenant n° 6 à l'autorisation de programme et crédits de paiements n° 1 portant sur les locaux et Décision Modificative n° 5
	Finances	Convention de mise à disposition de locaux, de matériels et de prestations de services entre la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et les différentes structures occupantes
	Finances	Décision Modificative n° 6 concernant les « Dotations aux Amortissements des Immobilisations »
	Finances	Décision Modificative n° 7 concernant les charges à caractère général
	Finances	Décision Modificative n° 8 concernant la sortie de biens du patrimoine à la suite de cession à titre gratuit
	Finances	Reprise du véhicule SAXO
Services à la population	Convention d'objectifs pluriannuelle avec l'association d'Aide à Domicile du Canton de Rumilly (ADCR)	
Personnel	Action sociale : participation de la Communauté de Communes et de ses agents au Comité des œuvres sociales (COS) des collectivités territoriales du canton de Rumilly	

Coordonnées de la Communauté de Communes

Communauté de Communes du Canton de Rumilly
3, place de la Manufacture BP 69
74152 RUMILLY

Accueil du public

Permanences :
Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi : de 8h30 à 12h

Tél : 04 50 01 87 00
Fax : 04 50 01 87 01
info@cc-canton-rumilly.fr

Transports scolaires

Permanences :
Lundi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h
Mercredi : de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Tél : 04 50 01 87 03
transports.scolaires@cc-canton-rumilly.fr

Portage de repas à domicile

Permanences :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h

Tél : 04 50 01 87 00
portagedesrepas@cc-canton-rumilly.fr

Eau et assainissement

Permanences :
Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 8h30 à 12h

Tél : 04 50 01 87 08
eau-assainissement@cc-canton-rumilly.fr

TROTTIN'RAM
40, chemin de la Tonnelle
74150 VALLIERES

Tél : 04 50 66 54 76
ram@cc-canton-rumilly.fr

Relais Assistants Maternels et Parents

Permanences téléphoniques :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 15h
Accueil sur rendez-vous





Communauté de Communes du Canton de Rumilly

3, place de la Manufacture
BP 69 74152 RUMILLY Cedex

www.cc-canton-rumilly.fr